

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

P. U. VAILLANT, Rédacteur

FEUILLETON

SANS MÈRE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LE MYSTÈRE

(Suite)

—Vous ne me dites pas la vérité, il vous a donné une somme considérable, une somme qui était hier dans le secrétaire de l'usine, qui n'y est pas aujourd'hui.

—Comment est-ce possible cela, puisque vous Pierre, l'honnête homme impeccable qui ne devez jamais avoir menti, vous m'avez affirmé, il n'y a pas trois jours, que ni votre beau frère ni vous n'aviez pas d'argent ?

—C'était la vérité. Nous n'avions pas d'argent à distraire de notre industrie, mais nous avions les sommes nécessaires à nos paiements d'ouvriers, à nos échéances.

Elle eut une nouvelle flamme dans le regard, et avec une expression narquoise qui de plus en plus, disait le contraire de ce qu'elle affirmait, elle répéta :

—Je n'ai pas vu Georges. Du reste, il adore sa femme, qui est très belle, paraît-il ; que viendrait-il faire chez moi ?.....

—Jeanne, ne soyez pas impitoyable... Ma sœur peut en mourir, et et Georges aujourd'hui est père de famille ; promettez moi de ne pas le revoir... Et pour vous remercier je ferai tout ce que vous voudrez.

—Me donnerez-vous les cent mille francs dont j'ai besoin pour aller m'établir à Rio ?

—Je ne les ai pas. D'où les sortirai-je ? Mais je ne vous tourmenterai pas au sujet des trente huit mille francs que Georges vous a donnés cette nuit.

—Oh ! ceux-là fit la Tigresse encore plus perfide et mystérieuse, je vous défie bien de me les reprendre !.....

—Je n'essairai même pas. Mais par pitié, promettez-moi de ne pas revoir Georges, de ne pas l'éloigner de sa maison et de son intérieur.

Elle éclata de rire et dit :

—Vous êtes un homme charmant mais je dois être à midi chez Hills pour déjeuner, et je meurs de faim.

—Alors vous ne voulez pas me promettre ce que je vous demande ?

—A quoi cela servirait-il ? Les promesses et les serments ne sont bons qu'à être violés. C'est du fruit défendu, ça.

M. de Sauves vit bien qu'il n'obtiendrait rien de Jeanne, et désolé, le cœur serré d'une bizarre angoisse, il la quitta.

Mais avant de descendre, il jeta un regard sur le petit salon où il l'avait attendue, où elle l'avait reçu.

Des meubles boiteux, recouverts de housses à la blancheur douteuse, le garnissaient.

Une table encombrée de boîtes de poudre de riz, de rubans, de chiffons, tenait le millieu.

Pas une chaise, pas un coin n'était libre ; partout, il y avait soit un paquet, soit une robe ou un man-

teau, une caisse à chapeau ou autres.

Aux murs quelques chromos étaient pendus, sans cadres, accrochés par quatre épingles.

C'était le désordre et la malpropreté dans tout leur éclat.

Malgré lui, il pensa au petit nid de Belleville, si propre, si élégant, si calme, et dans le moindre coin duquel, avec ses fleurs toujours si fraîches, ses mousselines si blanches, ses meubles si soignés, on sentait une si chaude atmosphère de bonheur intime, de sûre tendresse.

—Ah ! le malheureux ! se répétait-il de nouveau, le malheureux, qui va jeter son bonheur, son présent, son avenir au pied de cette créature dégradée !..... Il est probablement rentré chez lui, à l'heure actuelle, mais je ne lui parlerai pas de ma découverte..... Oh ! non !..... Ces paroles ne pourraient sortir de ma bouche.

Et le cœur brisé, il reprit le chemin de l'usine.

—Où est monsieur ? demanda-t-il. Elle secoua la tête.

—Monsieur n'est pas rentré, dit-elle, et madame l'a peut-être demandé dix fois.

—Pas rentré, répéta Pierre avec une nouvelle angoisse.

Tout bas il pensa ;

—Il n'ose pas !.....

Mais Pierre de Sauves eut beau guetter toutes les personnes qui entraient par la grande porte de la rue ; il eut beau écouter les voitures qui moutaient la pente si raide de Belleville ; nul ne ressemblait à Georges, aucun fiacre ne s'arrêta devant l'usine.

Toute la journée se passa en des craintes folles, en une angoisse qui serrait le cœur de l'ingénieur.

—Mais pourquoi ne revient-il pas ? se demandait-il à chaque instant.

A Adèle, qui voulait voir son mari et commençait à s'inquiéter de sa bizarre absence, il avait fallu faire un conte.

Georges avait été subitement appelé chez M. Chalandon pour une commande.

Le docteur Graniers avait défendu au jeune homme de voir sa femme avant son arrivée ; alors Georges avait embrassé Adèle pendant son sommeil et avec de si grandes précautions qu'elle n'avait rien senti....

Elle crut d'abord ce qu'on lui disait ; mais vers le soir, elle s'inquiéta davantage.

—A quelle heure Georges revient-il ? demanda-t-elle à son frère.

—Il ne peut pas tarder répondit Pierre.

— Aussitôt qu'il sera là, tu le feras monter, n'est-ce pas !

—Oui, sois sans crainte.

La moitié de la soirée se passa. Un coup de sonnette retentit.

—Voilà monsieur ! dit la garde.

—Adèle devint plus blanche qu'un suaire.

—Non, dit-elle, ce n'est pas lui. Du reste il a sa clef, et ne sonne jamais.

Pierre était déjà allé à la rencontre de celui qui arrivait. C'était le docteur Graniers.

—Comment va madame Chaniers ? demanda-t-il à M. de Sauves.

—Elle est inquiète.

—De quoi.

Pierre hésita très ennuyé.

Mais afin que le médecin ne fit pas fausse route, ou même pût l'ai-

der dans les prétextes à inventer pour colorer l'absence de Georges il fallait qu'il connût la vérité, au moins en partie.

—Je ne sais ce qui se passe, dit Pierre en parlant péniblement comme si les mots n'eussent pas voulu tomber de ses lèvres, mon beau-frère s'est absenté sans prévenir personne.

—Comment cela ?

—Depuis hier, quand il vous a accompagné il n'a pas reparu depuis.

—Que me dites-vous là ?

—La vérité.

—Et il n'a pas laissé un mot, un indice, quelque chose ?

—Rien du tout docteur.

—Et vous son ami, vous ne vous doutez pas de ce qu'il a pu faire....

Pierre hésita.

Allait-il lui parler de la Tigresse ?

En une vision rapide, il vit le bonheur d'Adèle, cette sœur adorée déjà si sérieusement menacé, et qui pouvait sombrer à jamais, si la moindre indiscretion était commise.

—Non, dit-il au bout de quelques secondes, je ne sais rien !...

—C'est étrange. Et vous êtes bien sûr qu'il n'a pas couché à l'hôtel ?

—La chambre qui lui avait été préparée est dans l'ordre le plus parfait. Le lit n'a pas été défait.

—Et les autres pièces ?

—Pareillement.

Tout à coup, le visage du docteur se rembrunit, il pensait à la raie lumineuse, vue par Georges Chanier entre les rideaux de son cabinet de travail, il se souvenait surtout de ce que le jeune homme lui avait dit alors.

Mais il ne pouvait entrer dans l'esprit du docteur de se méfier à cet instant de M. de Sauves.

—Attendez donc, lui dit-il, je sais peut-être quelque chose.

Pierre sursauta.

—Quoi donc ? demanda-t-il.

—M. Granier lui raconta l'épisode.

—Etes-vous allé dans le cabinet ? dit-il à l'ingénieur.

—Oui.

—Et vous n'y avez rien constaté ?

De nouveau la physionomie si droite de Pierre se voila d'une forte nuance d'hésitation.

Il ne voulait pas, il ne pouvait pas dire un mot de la disparition des trente-huit mille francs et de Georges.

—Non, rien, dit-il simplement, sans parler de la chaise renversée, ni du revolver trouvé au coin d'un meuble.

—C'est que votre beau frère pensait que c'était vous que étiez dans le cabinet. Je voulais moi l'accompagner croyant que quelques voleurs pouvaient vous dévaliser. Il m'a répondu : laissez, ce doit être Pierre.

—Vous me faites frémir ! fit l'ingénieur atrocement pâle.

—Il y a peut-être de quoi. Si M. Chaniers a disparu depuis ce moment-là, c'est qu'il lui est peut-être arrivé quelque malheur.

—Mais docteur, les assassinats ne se commettent pas ainsi. Il y aurait trace de lutte. On aurait entendu du bruit, des cris, des appels de Georges. Et le corps ?..... on le retrouverait quelque part ?.....

—C'est vrai mais tout cela est bizarre.

—Et ma sœur réclame son mari. Et j'ai à peine osé monter chez elle

ne sachant que lui dire, que lui répondre.

—Ceci est très grave, car la grande fièvre, une fièvre mortelle va la prendre.

—Mon Dieu ! fit Pierre en chancelant.

—Que lui avez-vous dit ?

—Que M. Chalandon avait envoyé chercher son mari de très bonne heure, et que pour ne pas vous désobéir, il était parti en l'embrassant sans la révoiller.

—Et vous a-t-elle cru ?

—Oui.

—Il faut persister dans cette faible et gagner du temps.

—Où est Georges ? telle fut la première question d'Adèle quand elle vit son frère entrer dans sa chambre escorté du médecin.

—Je te l'ai déjà dit, répondit Pierre, ton mari est chez M. Chalandon.

—Comment n'est-il pas encore revenu ?

—M. Chalandon l'a peut-être amené à la campagne, car c'est le lundi de la Pentecôte aujourd'hui, et Georges n'aura pas osé lui refuser de l'accompagner, car M. Chalandon qui est notre plus fort client, présente acieuellement notre fortune, notre avenir, et il est un peu despote.

—Oui, mais il est bon. Si Georges lui avait dit que notre bébé venait de naître, il ne l'eût pas amené.

—Qui sait ?

—Je suis trop inquiète. Je l'en prie mon bon Pierre, va savoir au juste rue de Charonne ce qui est arrivé.

—Je veux bien mais à une condition.

—Laquelle ?

—Que tu te calmeras et que tu penses à ta fille.

—Que vous n'allez pas pouvoir nourrir, ajouta le docteur, si vous vous mettez l'esprit à l'envers.

Elle tourna ses beaux yeux suppliants aux paupières meurtries vers M. de Sauves.

—Je l'en prie, lui dit-elle, va vite Pierre si tu ne veux pas que je meure.

Pierre en deux bonds fut en bas de l'escalier.

Mais ce ne fut pas vers la rue de Charonne qu'il se dirigea.

Il revint chez Jeanne Descours.

Avec quelques louis il fit parler la concierge.

La Tigresse était sortie vers midi et demi avec un monsieur qui était venue la chercher en voiture, non pas pour la conduire chez Hills ainsi qu'elle l'avait dit à M. de Sauves, mais bien pour lui faire passer la journée à la campagne.

La concierge avait entendu quand elle avait dit au cocher en montant en voiture :

—Gare de Lyon, et très vivement.

—Était-ce une victoria ? demanda Pierre.

—Non, monsieur, un coupé de remise sans numéro.

—L'individu qui est venu la chercher est-il descendu ?

—Non, monsieur, il est resté dans un coin de la voiture.

—Et vous ne l'avez pas vu ?

—Un tout petit peu quoiqu'il se cachât.

—Comment était-il.

—Jeune blond, rose et frais.

—Avec ou sans barbe ?

—Les moustaches seulement, mais très longues.

C'était le portrait de Georges Chaniers.

—Elle n'a pas prononcé le petit nom de ce monsieur devant vous ?

—Non monsieur.

—Vient-il chez elle d'habitude ?

—C'est la première fois que je l'ai vu.

M. de Sauves ne douta plus.

—Georges a eu un accès de folie, se dit-il.

Et lentement, le désespoir dans l'âme en pensant à sa sœur, il reprit le chemin du petit hôtel.

—Eh bien ? lui demanda Adèle en l'apercevant.

Avec un aplomb qu'il trouvait dans son immense affection pour sa sœur, Pierre répondit armé d'un calme imperturbable.

—Et bien, c'est ce que j'avais prévu.

—Quoi donc ?

—M. Chalandon avait chez lui un de ses amis originaire d'Amérique, je crois, dans tous les cas fabuleusement riche. Ce monsieur a vu avant-hier les produits de l'usine, il s'en est engoué, et il a voulu sur-le-champ amener Georges dans un magnifique château qu'il vient d'acquérir afin de le remplir de notre travail. Ce sera une commande énorme.

—Qui lui a fait négliger sa femme et sa fille ?..

Ça m'étonne.

—En devenant père de famille ma chérie, Georges a compris que de nouveaux devoirs lui incombaient.

—Et il est parti sans m'écrire un mot ?..

—Il n'a pas eu le temps, il l'enverra sûrement une lettre dès son arrivée là-bas.

Où est-il ?

—M. Chalandon est avec eux, et personne dans sa maison ne sait où.

—Pourquoi n'a-t-il pas envoyé de dépêche ?

—Dans le pays où est Georges, il n'y a peut-être pas de bureau télégraphique.

—Et sur la route, dans les gares de chemins de fer ?

—Ton mari aura eu peur de l'émotionner par le petit papier bleu dont l'arrivée subite bouleverse toujours un peu.

Elle crispa ses belles mains pâles sur ses couvertures.

—On me trompe, tout cela n'est pas naturel !..

Malgré les assertions de M. de Sauves, une fièvre violente prit la jeune femme.

Toute la nuit elle battit la campagne.

Le docteur Granier qu'on avait envoyé chercher de nouveau ne la quitta qu'au jour.

—Elle a un tempérament extrêmement vigoureux, dit-il à Pierre ; une autre serait à coup sûr morte cette nuit. Je vais aller voir quelques malades, je reviendrai après. Faites bien attention. Ne la quittez pas.

Au moment de franchir le seuil de la porte, le docteur se retourna et dit :

—Pourquoi ne prévenez-vous pas la préfecture de police de la disparition de M. Chaniers ?

Pierre devint très rouge.

—Oh ! docteur ! fit-il avec une répuance marquée.

—C'est que cette absence me paraît de plus en plus inquiétante.....

—Certainement, mais aussi faire mettre le nez à ces individus-là dans vos affaires, est peut-être dangereux.

M. Granier eut un brusque haut-le-côps.

—Dangereux ! répéta-t-il. Pour des braves gens comme vous, qu'est-ce qui peut donc vous être dange-reux.

Pierre qui supposait toujours que son beau-frères était chez Jeanne Descours, né répondit pas.

—Croyez-moi, insista le docteur, suivez mon conseil.

—Je verrai, répondit l'ingénieur évasivement, j'ai besoin de réfléchir.

Mais deux choses harcelaient M de Sauves.

Jeune était-elle revenue de Paris et dans ce cas pourquoi Georges ne rentrait-il pas à la maison ?

Ensuite il avait son échéance, la plus considérable, toutes les réparations de l'usine et de l'hôtel étant à payer pour le jour même.

Or, son beau-frère ayant emporté les trente-huit mille francs avec lesquels on devait tout solder ce matin là, Pierre devait envoyer chez le banquier de la maison chercher la somme.

Il appela le caissier.

—Monsieur Simon, lui dit-il, voici un chèque avec lequel vous irez chez M. Gérard, notre banquier, toucher quarante mille francs.

Le caissier eut un mouvement de contrariété.

—Qu'avez-vous ? demanda Pierre qui s'en aperçut.

—Mes écritures sont très en retard, monsieur, répondit-il car vous savez que je suis parti subitement samedi. De plus ma mère est toujours très malade, et je voudrais demander à monsieur l'autorisation de m'en aller de bonne heure. Alors si je pouvais ne pas faire cette course je l'aimerais mieux.

—Bien, répondit M. de Sauves qui devait sortir de son côté pour aller voir si Jeanne Descours était de retour à Paris, bien je vais faire ma commission.

Chez Jeanne, il n'apprit rien, sinon qu'elle n'était rentrée qu'au matin et seule ; puis elle était ressortie un peu plus tard, sans dire où elle allait.

A la banque malgré son sang-froid il s'embrouilla dans les explications qu'il donna pour demander de l'argent.

Et préoccupé ainsi qu'il l'était, de la gravité qu'allait amener dans la situation de sa sœur, l'absence persistante de Georges, il répondit à tort et à travers aux divers questions que lui posa M. Gérard.

—Qu'a donc M. de Sauves ? demanda celui-ci à son secrétaire, lorsque Pierre eut disparu.

Lui, toujours si pondéré, si calme si grave, on dirait qu'il a un coup de marteau dans la cervelle.

—Il a peut-être subi quelques pertes qui le désolent, répondit l'employé car il n'est pas naturel qu'à près avoir retiré quarante trois mille francs de chez nous, samedi dernier sous prétexte de payer l'échéance d'aujourd'hui, ces messieurs viennent encore prendre quarante mille francs ce matin.

—C'est sans doute cela ; mais tout de même, il avait une drôle de physionomie.

IX

LA MAISON VIDE

L'enterrement de Pauline Gages avait été fixé au mardi à onze heures.

En arrivant à l'usine, après ses deux courses du matin, Pierre trouva tout le monde en l'air.

—Que se passe-t-il ? demanda M. de Sauves à l'un des ouvriers.

—Le malheureux Gages a perdu sa femme, patron...

Pierre s'arrêta net, les pieds cloués au sol.

—Comment dit-il, cette pauvre Pruline est morte !...

Il ne l'avait pas su, ou si on le lui avait appris, dans la préoccupation intense qui était la sienne depuis deux jours, il ne l'avait pas compris.

Nous voudrions bien tous aller à la cérémonie, patron, dit l'ouvrier un camarade est dans la peine... faut

lui porter des consolations à cet homme.

—Ce qui est naturel. Je vous donne l'autorisation de quitter deux heures plus tôt, ce matin. Tâchez d'être de retour à une heure cette après-midi.

—Peut-être deux patron, mais pas plus tard.

—Bien allez.

Et Pierre plus désolé que jamais s'en fut demander des nouvelles de sa sœur qui battait la campagne. Elle n'allait pas mieux, aussi dans son désespoir il n'eut point l'idée de la quitter pour porter quelques consolations à Eugène, qui était cependant son ouvrier de prédilection.

Celui-ci quand ses amis commencèrent à arriver, leur parut tellement bouleversé, tellement décomposé par le chagrin, qu'il fit pitié à tout le monde.

La morte était clouée depuis la veille au soir dans son cercueil qui était maintenant exposé au bas du petit escalier, entouré de quelques cierges et recouvert du drap mortuaire.

Les ouvrières de l'imprimerie où Pauline travaillait, avaient porté des fleurs et des couronnes, avec cette sollicitude touchante que le peuple de Paris éprouve pour les morts qu'il a connus et aimés.

Dans un coin de la petite cuisine, Mme Lureau faisait boire la petite orpheline. Elle tirait glouglou sur le biberon plein de lait, et c'était bien la plus belle fillette que l'on puisse voir, toute rose, avec des yeux bleus d'une extraordinaire beauté, des cheveux blonds qui descendaient au milieu du front en une petite mèche dorée aussi fine qu'un duvet d'oiseau, et une fossette coupant en deux un menton blanc, déjà fin et joli.

A côté Eugène assis, pleurait le coude appuyé au bout de la petite table.

Il était habillé de noir pour la cérémonie, avec la redingote et le chapeau à la haute forme qu'il avait achetés pour son mariage, et que Pauline avait si soigneusement serrés et pliés dans la commode depuis lors.

Il baissait la tête, il avait les yeux horriblement gonflés, et les lèvres tremblantes.

On lui serrait la main ; ses camarades très attendris balbutiaient quelques paroles à ses oreilles...

—Un grand malheur mon pauvre vieux.

—Il faut du courage... la gosse est là...

Rien, il n'entendait rien, il ne voyait rien, il ne reconnaissait personne.

—Comme il a du chagrin ! disait-on autour de lui.

—Pauvre homme, il en mourra.

Une si brave femme aussi ; il ne la remplacera jamais cette créature.

Au dehors toute la rue se remplissait peu à peu d'ouvriers, de femmes, d'enfants du quartier, qui tous et toutes connaissaient la morte ou son mari et parlaient d'eux.

Bien triste pour un ouvrier, la maison sans femme !...

—Et la gosse encore à bien élever...

—Une terrible charge.

—Pauvre homme un peu nocour, mais si bon garçon !...

Enfin les prêtres arrivèrent, et le petit cortège se mit en marche vers l'église toute voisine de St-Jean Baptiste de Belleville.

Eugène marchait en tête.

En quittant la maison, pendant qu'on hissait le cercueil dans le char mortuaire, il eut un frémissement de tout son corps, et laissa échapper un sanglot qui ressemblait à un hurlement de douleur puis il se cassa de nouveau en deux la lèvre tremblante, inconscient et muet.

Il suivit le corps à l'église, dans la rue, au cimetière, sans parler rien voir ni rien comprendre.

Mais quand il entendit la terre

tomber sur le cercueil, il se rejeta violemment en arrière, ses yeux arborés parurent lui sortir de la tête, son chapeau tomba, et l'on vit ses cheveux se hérissier sur son front tandis que ses dents s'entrechoquaient.

On eut juré que quelque effroyable apparition se dressait devant lui l'emplissant d'une de ces épouvantes subites qui vont se dénouer par la folie.

En effet, il se mit à pousser des cris aigus et sans voir les personnes qui l'entouraient, essayant de le calmer il s'échappa de leur mains et s'enfuit.

A la porte du cimetière, quelques amis le rejoignirent et le firent entrer chez un marchand de vin, où on le fit asseoir, puis on le força à boire quelque chose.

Sur les bords du verre, les dents du malheureux s'entrechoquaient tandis qu'à une table voisine, des croquemorts trinquaient et mangeaient un morceau de fromage de brie et en buvaient du beau vin bleu.

Enfin Eugène Gages parut cependant reprendre possession de lui-même.

—Il faut rentrer à la niche mon vieux, lui dit un de ses camarades d'atelier.

—Jamais c'est trop vide maintenant.

Tous le regardèrent très étonnés.

Le chagrin le faisait-il déraisonner ?

—Alors dit l'un d'eux, qu'est-ce que tu vas faire ?

—Je veux partir, je veux m'expatrier.

—Et la gosse ?

—Ah ! oui c'est le point noir. Je ne peux pas amener une enfant de deux jours, c'est sûr, et cependant je ne veux pas rester ici. C'est pour le coup qu'avec la niche déserte comme elle va l'être, je tomberais tout à fait dans le vice, et par conséquent dans le troisième dessous. Merci bien ! devenir une gouape un ivrogne, un propre-à-rien ! Non. J'ai promis à ma pauvre défunte de me relever au contraire. En souvenir d'elle, je vais essayer.

—C'est bien ça !

—Alors que vas-tu décider ?

Je placerais la gosse quelque part. Je ne sais pas où, par exemple. Dans quelque endroit où je puisse la retrouver plus tard, puis je m'en irai en Amérique. Il y a des maisons à Paris où l'on embauche des mécaniciens, on paye le voyage, et là bas on assure une haute paye. Je vais en chercher une.

—Il y a un commissionnaire au faubourg Poissonnière qui procure ces engagements dont tu parles.

A quel endroit ?

—Un peu plus haut que le Conservatoire et vis-à-vis. Il y a un bateau dans la vitrine.

—Rue Auber il y en a un autre aussi.

—Rue Sainte-Cécile.

—Dans ce moment-ci on dénâti- de des ouvriers partout à l'étranger principalement dans l'Amérique du Nord.

—C'est là que j'aimerais mieux aller.

—Il faut prendre quelque chose avant de nous quitter.

—Non merci, mes amis je ne le pourrais pas.

J'ai la gorge serrée... J'ai trop de chagrin. Je vais aller faire mes courses.

—Tu devrais consulter d'abord M. Pierre qui est si bon pour toi, d't un des ouvriers de l'usine. C'est lui qui a des bonnes raisons ; il te donnerait quelques bons conseils utiles.

—Ou bien M. Georges dit un autre.

—Allons, viens à l'atelier, tu auras bien le temps d'aller chez les agents après.

Mais subitement Eugène, qui était déjà debout, chancela, tandis qu'une pâleur mortelle envahissait ses traits qui se convulsaient de nouveau.

(à continuer)

Révélation au lit de mort

Il y a environ 40 ans qu'un colporteur allemand a disparu dans les environs de Woodsville, N. H., et la manière dont on trouva ses boîtes et son wagon, fit naître les soupçons qu'il avait été assassiné, mais comme on ne trouva pas de cadavre, la justice ne put agir avec efficacité. Dix ans plus tard, en creusant les fossés de la route, des ouvriers trouvèrent des ossements à proximité de l'endroit où le colporteur avait dit paraître. Des bagues ayant le nom gravé du mort ont servi à son identification. Les soupçons qui avaient en premier lieu, pesé contre plusieurs individus, reprirent plus de consistance, d'autant plus qu'on avait vu en leur possession des marchandises ayant appartenu à l'homme disparu. Toutefois, il ne fut prise aucune mesure contre eux, et celui qui était le plus soupçonné, un fermier à l'aise, vendit ses biens et quitta le pays. Son nom est Alexander M. Greenough. Il vint au Canada, et après avoir demeuré pendant plusieurs années près de Cowansville, il a dû quitter la province pour éviter d'être poursuivi comme faussaire.

Du Canada il se rendit dans les Etats de l'Amérique centrale, et de là au Chili. Il y a quelques semaines qu'il est tombé sérieusement malade, et l'on croyait qu'il en mourrait.

Sur ce qu'il supposait être son lit de mort, il déclara qu'il avait tué l'Allemand et dit où il avait enterré son cadavre. L'endroit indiqué est le même que celui où les ouvriers avaient trouvé des ossements. La chose surprenante de l'affaire, c'est que Greenough n'est pas mort, que sa confession est écrite et dûment légalisée, et en route pour Woodsville, tandis que Greenough est gardé à vue par la police chilienne. On apprend que, dans sa confession, Greenough a accusé de complicité un homme qui demeurait non loin du théâtre du crime, mais il est mort actuellement.

Terrible aventure d'un singe et d'un bébé

Il y a quelque temps une dame anglaise qui demeurait à Kingston dans la Jamaïque, prenait passage sur un vaisseau qui faisait voile pour l'Angleterre, ayant avec elle son enfant âgé de deux mois.

Sur ce bâtiment il y avait un grand singe très fort et très agile, avec lequel l'équipage s'amusait beaucoup. Depuis l'arrivée de la dame, il se prit d'une telle passion pour le bébé qu'il passait des heures entières à regarder sa mère le bercer dans ses bras. Plusieurs fois il s'était approché de lui dans le dessein évident de le saisir.

Par une belle après midi, la vigie signala une voile dans le lointain qui attira l'attention de l'équipage. Le capitaine offrit poliment sa lunette pour s'en servir, déposa son bébé sur le sofa.

Mais elle avait à peine levé l'instrument qu'un cri se fit entendre. Se détournant soudainement, elle aperçut un matelot qui poursuivait le grand singe qui avait saisi l'enfant sous l'un de ses bras et qui montait avec lui dans l'un des mats. Le singe n'était pas encore rendu à la moitié de son ascension que la pauvre mère tombait évanouie sur le pont. Le capitaine ne savait que faire. S'il envoyait un matelot dans les cordages du mat le singe effrayé, laisserait tomber l'enfant pour se réfugier sur un autre mat. Pendant ce temps l'enfant criait et le singe loin de lui faire du mal, s'était assis sur une vergue et le berçait dans ses bras comme il avait vu faire sa mère, dans le dessin de le consoler ou de l'endormir. Après avoir essayé sans succès de divers moyens pour engager le singe à descendre, le capitaine eut une idée lumineuse. Il ordonna à tout son équipage de descendre dans la cale, et lui-même se cacha sur le pont. A sa grande joie, il aperçut le

singe qui descendait avec précaution. En touchant le pont il regarda autour de lui avec défiance, s'avança vers le sofa et y déposa l'enfant. Le capitaine s'en saisit, le remit dans les bras de la pauvre mère évanouie qui revint à elle en sentant son chéri sur son sein. Ce fut une jouissance générale à bord, car tous ces vieux loups de mer avaient senti leur cœur serré à la vue du désespoir de la mère et du danger qu'avait couru l'enfant. Inutile d'ajouter que le grand singe fut enchaîné pour le reste de la traversée.

Je, soussigné, déclare que madame Emmanuel Dupré, de St-Barnabé, ne m'a jamais pris ni soustrait un papier ou quelque autre chose que ce soit, et que si l'on a pu défaire telle imputation de certaines paroles par moi prononcées à son adresse le 13 juin dernier, c'est parce qu'on m'a mal compris ou que j'ai mal exprimé ma pensée. St-Hyacinthe, 13 juillet 1889. N. P. VIENS.

Pèlerinage Annuel

DE ST-HYACINTHE
STE-ANNE DE BEAUPRE.

Départ de St-Hyacinthe, de la gare du Grand-Tronc.

SAMEDI, 17 AOUT, à 2 HEURES, P. M. Départ de Montréal, du quai Bonsecours, par le bateau Canada, à 4 hrs P. M.

Retour à St-Hyacinthe, lundi matin, 19 août, par train spécial, partant de la gare Bonaventure à 6 hrs.

Prix du Billet : \$2.75.

En vente à l'Évêché, chez les RR. Pères Dominicains et chez Messieurs Choquette et Richer, libraires.

Pour location de cabines s'adresser à l'Évêché.

P. LAROCQUE, Chan. Curé de la Cathédrale.

Aux Modistes

Comme l'état de ma santé exige absolument que je prenne du repos, j'ai décidé de vendre mon magasin de Modes à des conditions très avantageuses. Mon établissement est justement ce qu'il faut à une modiste qui désirerait avoir un bon local. Le stock, acheté depuis le printemps consiste en un joli assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, etc., le tout en très bon ordre et bien vendable. J'ai aussi un superbe assortiment de

150 à 200 chapeaux garnis que je continuerai à vendre en détail à des prix extrêmement réduits jusqu'à ce que je trouve un prix pour mon magasin. Je tiens aussi un département de

Pelleteries

avec lequel il est possible de faire beaucoup d'argent. Ceux qui me feront le plaisir d'une visite, pourront se convaincre facilement de la vérité de mes avances.

Mme N. LANGELEUR,

No. 134 Rue Cascades, St-Hyacinthe

Aux Forgerons

A VENDRE, à St-Dominique de Bagot, à 3 arpents de l'église, 2 emplacements avec boutique de forge, maison privée, étable etc, le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à

CASIMIR DESPARS, St-Dominique.

Terre à vendre

A BONNES CONDITIONS

Située dans le canton de Shefford et comprenant 200 acres dont la moitié en bon état de culture, avec maison, granges, bon verger et sucrerie.

Pour informations, s'adresser à DANIEL ASHLON, Savage Mills, P. Q.

Poêle à vendre

Un poêle No 36, presque neuf. S'adresser sersé ce bureau.

A LOUER

Un bon logement au-dessus du magasin de MM Bergeron et frère. Ce serait un excellent local pour une modiste ou couturière.

S'adresser à EUSEBE MORIN

Chambre à louer

Dans une famille privée où il n'y a pas d'enfants. S'adresser à ce bureau.

A Vendre

Shuff, 2 pièces de diamètre avec poulies hangars, etc.

Aussi, un poêle de 3 pieds presque neuf. S'adresser à ce bureau.

AVIS

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Messire J. A. Provencal, en son vivant curé de St-Césaire, sont requises de les présenter d'ici à deux mois de cette date.

Revs: LAROCHELLE, DÉROME ET DESNOYERS,

Exécuteurs testamentaires.

St-Césaire, 26 juin 1889.

La Colonne Levi.

A BAS!
A BAS!
A BAS!

Comme toujours, les prix sont tous réduits sur tous les genres de marchandises de cette saison de l'année.

Mais chez LEVI, ils vont l'être cette année comme la chose ne se sera jamais vue à St-Hyacinthe.

Un Fracas Epouvantable!

Et une vente *bona-fide*. Il faut vous souvenir que nous n'annonçons pas d'une manière et que nous agissons de l'autre, mais que nous avons l'intention de faire des affaires. Il faut que vous sachiez tous que cette fois-ci nous voulons agir conformément à nos annonces. Ça vous paiera de nous rendre une visite. Voici quelques-uns de nos prix :

MAGASIN No. 1.

Marchandises Sèches.

- Cotons gris, 3 cts.
- Shirting, verge de large, 8 cts.
- Cachemire de couleur, 25 cts.
- Soie Gros Grain, 40 cts.
- Satin "Merveilleux", 75 cts.
- Lawn blanc, 10 cts.
- Tweed, double largeur, 45 cts.
- Chambré de toutes couleurs, 8 cts.
- Etoffes brodées pour Robes, Gants, Rubans, Dentelles, Satins, Soies, sont réduits d'un tiers.

MAGASIN No. 2.

Hardes confectionnées

- Habilllements de travail pour hommes de \$7.00 réduits à \$4.00
- Habilllements de travail pour hommes de \$8.50 réduits à \$5.00
- Habilllements de travail pour hommes de \$10.00 réduits à \$6.00
- Habilllements de travail pour hommes de \$11.00 réduits à \$7.00
- Habilllements de travail pour hommes de \$13.00 réduits à \$8.00
- Habilllements de serge pour hommes de \$12.00 réduits à \$7.00
- Habilllements de Jeunes Garçons et d'Enfants, également réduits.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

Nous ne refusons positivement aucune vente sur les Chapaux.

MAGASIN No. 3.

Chaussures.

- Bottines fines, de Kid Indien, boutonnées pour Dames, 90 cts.
- Bottines fines, de Kid Indien, boutonnées pour Demoiselles, 80 cts.
- Bottines fines, de Kid Français, boutonnées, pour Dames, \$1.75.

Tous les autres départements réduits en proportion.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE.

Cherchez la grande enseigne de 52 pds de long.

LE MAGASIN DU PEUPLE.

41 et 43 rue St-François, et 58 rue St-Simon

H. LEVI,

Hardes Faites

A 25 par cent au dessous du prix coutant.

M. O. DAVID, Père,

Ayant décidé d'abandonner les affaires, vend toutes ses marchandises à grand sacrifice.

Une réduction de 25 o/o sur le prix coutant est faite sur

HABILLEMENTS, TWEEDS et ARTICLES DE MERCERIE.

M. O. DAVID, Pere,
No. 44 rue St-François.

Place du Marché, St-Hyacinthe.

Marchandises Sèches

50 CENTS DANS LA \$

Entrez au Magasin

DE

N. G. LEDUC,

No. 96 RUE CASCADES ST-HYACINTHE.

(Ancienne place de Dme. L. V. SCOTTE)

ET PROFITEZ DES AVANTAGES QUI Y SONT OFFERTS.

Réduction Immense!

DANS TOUTES LES LIGNES.

Une modiste est attachée à l'établissement.

DIX CAISSES

MARCHANDISES NOUVELLES

Viennent d'être reçues au magasin de

Bergeron & Cie.

Etoffes à Robes

Dans les plus belles nuances et qualités.

GARNITURES ET ORNEMENTS DE LA DERNIERE IMPORTATION.

Parasols!

Ce qu'il y a de plus nouveau de plus riche et de plus élégant!

VENEZ VOIR NOS MARCHANDISES.

Toujours au plus bas prix.

BERGERON & CIE,
Place du Marché, St Hyacinthe.

Hardes Faites

CHEZ

MATHIEU FRÈRES,

No. 72 Rue Cascades,
(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)
ST-HYACINTHE.

Le plus grand assortiment de la ville!

Le choix le plus varié!

Les marchandises les plus nouvelles!

Les patrons les plus nouveaux!
La coupe la plus élégante!

Mercerie, Chemises, Cois, Collets, Gants, etc.

- SUR COMMANDE -

Habilllements faits sur commande à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1re classe.

Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

A VENDRE

10 parts (\$1,000) payées, dans la Compagnie d'Imprimerie de L'Union.
S'adresser à LA TRIBUNE.

Guide Commercial

DE ST-HYACINTHE.

AGENTS D'ASSURANCE:

- F. Bartels 103 Cascades
- F. X. A. Boisseau 16 St-Denis
- G. H. Henshaw 118 Cascades
- J. O. Dion 9 St-Denis
- J. Nault, Bureau d'enregistrement

AVOCATS:

- Fontaine & St. Jacques 13 Girouard
- Desmarais & Beauregard 28 " "
- J. B. Blanchet 32 " "
- Beauchemin & Malette 21 " "
- De LaBruère & Gagnon 9 St-Denis
- Lussier & Gendron 11 " "

APPAREILS DE CHAUFFAGE

- A Blondin 148 Cascades
- J. Leduc 99 1/2 " "
- Brodeur & Frère, 44 Cascades

BANQUES:

- Banque de St-Hyacinthe 13 Cascades
- Banque Molson 120 " "
- Banque Jacques-Cartier 17 Girouard

CHAUSSURES (En Gros)

- Les. Coté & Frère 5 & 7 St. Antoine
- Séguin, Lalime & Cie 1, 3, 5 et 7 Cascades

CHAUSSURES (Détail)

- L. N. Lussier 124 Cascades
- L. A. Guertin 89 " "
- A. Dion 80 " "
- H. Levi 56 St-Simon

DENTISTE:

- L. N. Trudeau 78 Mondor

CHAPELIERS:

- H. Levi 42 St-François
- A. Lapalme 90 Cascades
- N. Martel 84 " "
- X. Marin 64 " "

COMMERÇANTS DE BOIS

- F. X. Mercier 40 Rue Mondor
- Leon Palardy 75 rue St Antoine
- Lambert & Daignault, coin des rues Cascades et Concorde

CHARBON, Etc.

- C. Rouleau 5 Laframboise
- Bousquet et Benoit 17 Laframboise

FERBLANTIERS, COUVREURS & C

- J. Leduc 99 1/2 Cascades
- E. Lajoie 88 " "
- J. Hébert 141 " "
- I. Arpin 36 Concorde
- Brodeur & Frère, 44 Cascades

FERRONNERIES & PEINTURES

- P. Lapierre & cie. 126 Cascades
- J. A. Laporte 52 St Simon
- J. H. Morin 65 " "

GRAINS, FLEURS, Etc)

- C. Rouleau 5 Laframboise
- M. Bousquet 70 Mondor
- F. St. Jacques 35 St Antoine
- Jos Brodeur 29 Cascades
- Sarazin & Menard 144 Cascades
- N. Bernier & cie 10 et 12 Cascades

GROCERIES:

- L. G. Lalime 2 Cascades
- E. Reeves 45 " "
- Pagnuelo frères 118 " "
- F. H. Poitras 180 " "
- N. P. Viens 132 " "
- J. Dupont Concorde
- S. Bourgeois 38 St Antoine
- D. Dumaire 58 " "
- V. Marsereau 37 St-François
- O. Brodeur 49 St-Simon
- Raymond Frères N.-D. St-Hyacinthe
- L. Hébert " "

HUISSIERS:

- J. Chagnon 48 Girouard
- H. Marchessault, 21 St Antoine
- N. J. Chaput, rue Girouard N.-D
- A. Bissonnet 46 St. Antoine

HARDES FAITES

- M. O. David 45 St. François
- M. O. David fils St Simon
- Mathieu frères 22 Cascades
- O. G. Clément 109 " "
- H. Levi 43 St François

INSTRUMENTS ARAIRES.

- O. Chalifoux & fils N. D. St-Hyacinthe
- G. Bedard 2 St François
- M. Bousquet 70 Mondor

LIBRAIRES

- E. H. Richer 67 St Simon
- L. A. Choquette & frère 140 Cascades

MEUBLES

- C. A. Simard 17 & 19 Cascades
- Jos Burke 32 et 38 Cascades
- B. Massé 21 & 23 Cascades

MAGASIN GENERAL

- S. Bourgeois 38 St Antoine
- Raymond & frere N. D. St-Hyacinthe
- Jos Brodeur 29, 37 et 43 Cascades
- L. G. Lalime 2 " "

MARCHANDISES SECHES

- Bergeron & Cie 63 St Simon
- Brousseau frères 47 St François
- G. Daignault 102 Cascades
- Les Marier 62 " "
- N. G. Leduc 96 " "
- Mme Les Gagnon 45 " "
- H. Levi 41 St François

MAGASIN DE MODES

- Mme F. X. Marin 64 Cascades
- Mme Laferrière 57 " "
- Mme N. Langelier 136 " "
- Mme M. Moison 67 " "
- Dette C. Gauthier 56 " "

MEDECINS

- Dr Eug. St Jacques 13 St Denis
- Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
- Dr L. V. Benoit 50 St François
- Dr Turcot & frère 30 St Hyacinthe
- Dr P. Frederic-Despars 74 Mondor
- Dr Emile St Jacques 148 Cascades
- Dr Mignault coin St-Hyacinthe et Girouard

- Dr L. A. Beaudry 66 Mondor
- Dr Aug. Mathieu, 3 William

NOTAIRES

- F. X. A. Boisseau 16 St Denis
- Bernier & Morin 32 Girouard
- J. M. Bordua 32 " "
- H. R. Blanchard 18 St Denis
- J. O. Guertin Hotel-de-ville
- R. Deschênes " "
- Jules St-Germain 118 Cascades
- Taché & Désautels, 9 St-Denis

ORGUES D'EGLISES

- Casavant frères, Girouard près du Séminaire
- Eus. Brodeur 34 Ste Anne

ORFÈVRES

- E. Lamarche 116 Cascades
- L. Beaudry 36 St François
- G. V. Morin 47 " "
- J. A. Morin 49 " "

PORTES, CHASSIS, Etc

- L. P. Morin 1 St Antoine
- Paquette & Godbout 30 William

PHARMACIENS

- Dr Eug. St Jacques 13 St Denis
- Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
- Dr L. V. Benoit 50 St François

PIANOS et ORGUES de SALON

- A. Denis 114 Cascades
- TABACS, CIGARS, Etc
- F. Charland 128 Cascades
- F. D. Renaud 59 Cascades

VOITURIERS

- Choquette et Frère 46 Cascades
- J. Larivière 1 St Dominique
- C. Cormier 7 William
- T. Noel 6 " "

Primes Extraordinaires

OFFERTES A TOUS LES

Abonnés de "La Tribune"

ANCIENS ET NOUVEAUX.

	Valeur
1 Montre en or (f. c.)	\$40.00
1 Montre en argent	24.00
1 Montre en argent (Dame)	15.00
1 Montre en argent	12.00
1 Montre en nickel	7.00
1 Montre en nickel	6.00
1 Chaîne de montre (rolled plate)	5.00
1 " " " "	4.00
1 " " " "	3.50
1 " " " "	3.00
1 Set boutons pour poignets	2.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " chemises	1.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " " "	1.00

15 Valeur totale : \$125.00
Ces différents objets sont exposés dans la vitrine du bureau du journal.

Tout abonné (ancien ou nouveau) au journal LA TRIBUNE, reçoit en même temps que son REÇU un NUMÉRO SPÉCIAL lui donnant droit au tirage des objets ci-dessus, qui se fera jeudi, le 31 octobre prochain (1889).

Il y aura 15 Chances.

Lors du tirage, le premier numéro sortant, gagnera la montre en or de \$40.00, le deuxième gagnera la montre en argent de \$24.00 et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la liste.

Les noms des gagnants seront aussitôt publiés dans LA TRIBUNE et les différents lots seront délivrés par la poste enregistrés.

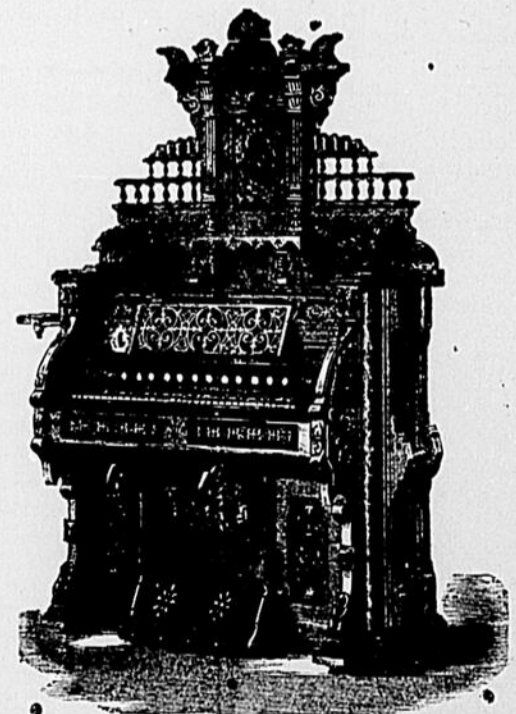
A DENIS.

Directeur-propriétaire,
LA TRIBUNE,
St-Hyacinthe.

8 pages—40 colonnes.
Parait le vendredi de chaque semaine. Abonnement, \$1.00 par an, payable d'avance.



ORGUES DE SALON



A Vendre et a Louer

Conditions de Paiement faciles.

A. DENIS, St-HYACINTHE.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUE.
 PARAIT LE VENDREDI.
 Abonnement (payable d'avance)
 Un an..... \$1.00
 6 mois..... 50
 ANNONCES :
 1re insertion..... la ligne 10c.
 Insertion subs..... 5c.
 Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,
 Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 19 Juillet 1889

La Justice proteste contre le désaveu de la loi des magistrats, au nom de l'autonomie des provinces, de la législature outragée et d'une constitution dont on a abusé dans un but de partisanerie politique pour priver les parlements locaux de leurs pouvoirs et de leurs droits légitimes. Ce journal conseille de résister à tout prix à ce désaveu dont les résultats mettent en danger, la langue, les institutions et les lois de notre province.

Si les auteurs de la Constitution veulent se jouer du peuple en lui donnant des législatures sans pouvoirs législatifs, eh ! bien, qu'on le lui dise, et il fera tout ce qui est nécessaire pour reconquérir les droits qui lui ont été volés par l'Acte de Confédération.

La question de passer encore une fois cet acte désavoué à la prochaine session de la législature, est sérieusement débattue dans les cercles ministériels.

Nous avons cependant tout lieu de croire que cet acte arbitraire et intempestif du gouvernement fédéral, n'aura aucun résultat fâcheux, car il est fortement question d'en référer au Conseil Privé pour savoir à quoi s'en tenir touchant la constitutionnalité de l'acte désavoué. C'est la manière la plus sage d'en arriver à la solution désirée.

Il est pour le moins assez singulier que le gouvernement fédéral s'occupe de nous ouvrir un marché en Australie dont nous sommes séparés par une longue navigation océanique, tandis que nous en avons un à nos portes pour le moins aussi avantageux, si non infiniment plus. Pourquoi souffririons-nous du manque d'accord qu'il y a entre l'empire Britannique et nos voisins des Etats-Unis.

La Colombie Anglaise vient de prendre l'initiative dans la demande d'une réciprocité complète et sans restriction avec nos voisins. La chambre de commerce de cette province vient d'adopter un rapport en ce sens et qui porte un coup terrible au gouvernement fédéral qui s'aperçoit enfin que tout ce qu'il y a d'hommes riches et influents condamne sa politique fiscale.

Aussi longtemps que sir John a travaillé dans leur intérêt, ils lui ont accordé leur sympathie ; mais dès qu'ils se sont aperçus que sa politique les ruinait, ils n'ont eu aucun scrupule de l'abandonner.

Le rapport est très élaboré et donne très au long les raisons qui nécessitent une telle démarche et qui sont à peu de choses près, les mêmes que celles que nous avons dans la province de Québec.

Avons-nous, nous aussi une chambre de commerce ? Sommes-nous satisfaits de la position qui nous est faite par le gouvernement fédéral ? Nos industries et notre commerce ne pourraient-ils pas être plus florissants ? Notre classe agricole a-t-elle tout l'encouragement qu'elle mérite ? Si non, pourquoi ne ferions-nous pas comme nos concitoyens de la Colombie Anglaise ?

On sait que sir Charles Tupper a été envoyé en Angleterre pour travailler au plan favori de sir John ; la fédération impériale.

Le Daily News rapporte comme suit les paroles qu'il a prononcées, comme représentant du gouvernement, à un dîner qui a été récemment donné par les fédéralistes impériaux :

"La fédération impériale a déjà fait beaucoup de bien ; elle a fait comprendre à toutes les parties de l'empire combien il est important de ne pas se séparer de la métropole. Au Canada le projet rencontre une foule de partisans enthousiastes, mais je suis contraint de dire que ce n'est pas cette partie des domaines de Sa Majesté qui en a le plus besoin. Plus que partout ailleurs, on rencontre au Canada une loyauté profonde et fervente envers la couronne. (Appl). Ses habitants sont convaincus que les institutions britanniques sont la meilleure sauvegarde de leurs libertés, de leurs lois et de leur religion.

"Peut-être me permettra-t-on de faire une suggestion. Je ne suis pas en faveur des projets élaborés d'avance, mais je crois qu'il sera impossible de maintenir cette grande agitation si on ne fournit à ses adeptes quelque proposition pratique ; le gouvernement britannique, avec l'appui de l'opposition, devrait s'efforcer de sonder le grand cœur de l'empire. (Ecoutez). Il ne serait pas sage d'adopter à Londres un projet immuable que l'on offrirait ensuite aux colonies sans plus de cérémonie ; celles-ci, n'ayant pas été consultées, seraient naturellement disposées à convoquer une convention de représentants de toutes les parties de l'Empire afin de discuter le projet sous toutes ses faces et dans tous ses détails."

Lord Herschell, président du banquet, a déclaré que la proposition lui paraissait inopportune et dangereuse et que l'initiative en cette matière devait venir des colonies.

Comme le projet de sir John ne rencontre pas partout "une foule de partisans enthousiastes," au Canada surtout, et que pour le mettre à exécution, il faudra obtenir notre assentiment, nous espérons que nos hommes publics ne se laisseront pas surprendre par les intrigues politiques qui sont si familières au chef du gouvernement fédéral.

Les listes électorales

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de la ville et de la campagne de voir à ce que leurs noms soient entrés sur la liste électorale de leurs municipalités respectives. D'après les changements qui ont été faits à la loi électorale, et que nous avons publiés dans un numéro précédent de LA TRIBUNE, un grand nombre de jeunes hommes qui d'après l'ancienne loi n'avaient pas droit de vote, peuvent s'ils le veulent, exercer cette année le droit de suffrage en faisant entrer leurs noms sur la liste. Aux chefs de paroisse à voir que leurs listes électorales contiennent tous les noms de ceux qui ont droit de vote.

La Protection et la Classe Agricole

L'un de nos cultivateurs vendait récemment 20 tonnes de foin pressé pour le marché de Boston. Le prix qu'il en obtint était en termes convenus dans le commerce de foin, \$10 la tonne net. Le mot "net" veut dire que le cultivateur avait ce montant-là en argent par chaque tonne. Cependant, il lui a fallu fournir trois hommes pour aider aux pressiers et nourrir la bande, c'est-à-dire six hommes. Le commerçant qui achète le foin dit : ça me coûte tant la tonne pour transporter ce foin au marché et \$2 pour la douane. J'aimerais autant donner ces \$2 au vendeur qu'aux officiers de douane. Si nous avions eu la réciprocité avec les Etats-Unis, le cultivateur aurait fait \$40 de plus dans cette transaction. Presque tous les cultivateurs vendent à peu près la même quantité de foin par année. Quelques-uns en vendent de 30 à 40 tonnes. 20 tonnes sont à peu près la moyenne vendue par chaque cultivateur.

Le cultivateur en moyenne, récolte 300 minots d'orge. Il a aussi quelquefois un cheval à vendre. Supposons que ce soit

le cas et qu'il vende ces objets à un Américain. Il perdra alors 10 cts sur chaque minot d'orge et 20 p. c. sur le prix du cheval, soit une somme de \$35 sur sa vente.

Laissons de côté les objets de moindre valeur tel que les moutons les bêtes à cornes etc., et au bout de l'année le cultivateur perdra une moyenne de \$75, à cause de la restriction du commerce entre le Canada et les Etats-Unis. Les protectionnistes disent que le cultivateur canadien ne perd pas tout ce montant de douane. C'est un point de nature à susciter quelque discussion. D'ailleurs, en n'admettant qu'il n'en perd que la moitié, c'est encore un montant de \$37.50 en pure perte chaque année.

Mais ceci n'est qu'un côté de la médaille. Si nous pouvions acheter aux Etats-Unis sans douane, il en résulterait un gain considérable pour nos cultivateurs. Par exemple, beaucoup d'objets dont nous nous servons dans nos maisons, les instruments d'agriculture, la broche pour presser le foin, etc. Un pressier dit qu'il a payé \$90 de douane sur cet article.

La protection, c'est pour le cultivateur la chandelle qui brûle par les deux bouts. Avec un gouvernement comme celui d'Ottawa et un sol dont la production diminue de jour en jour, les cultivateurs ont droit d'examiner leur position. Ce gouvernement a déclaré "qu'il n'est pas expédient de voir à quelles conditions des arrangements pourraient être effectués avec les Etats-Unis pour avoir avec eux la réciprocité de commerce." Les cultivateurs vont-ils supporter longtemps un gouvernement qui travaille contre leur prospérité ? N'est-il pas de leur devoir, en justice pour eux-mêmes, de ne nommer pour les représenter aux chambres fédérales que des hommes qui s'efforceront honnêtement de nous ouvrir notre marché naturel, le plus avantageux pour nous et de faciliter nos relations commerciales avec nos voisins les Américains ?

Inutile de hurler le mot de loyauté. Ceux qui travaillent dans les intérêts de notre pays, ceux-là sont loyaux à la Reine, et il n'y a pas d'autre moyen plus efficace de travailler dans nos intérêts que de nous donner accès au meilleur marché pour nos produits. Les loyaux ne sont pas ceux qui taxent les choses indispensables au cultivateur, à raison de 35 p. c. et qui refusent obstinément de briser les entraves du commerce. C'est la richesse et le contentement qui font la loyauté. Voilà onze ans que les cultivateurs tolèrent un gouvernement conservateur dont la conduite a toujours été contre leur bien-être. Faut-il s'étonner si on murmure partout, et si la valeur de la propriété agricole diminue en valeur de jour en jour ? Faut-il s'étonner de voir combien elle est maintenant presque partout grêcée d'hypothèques ? Il n'y aurait pourtant qu'à le vouloir, qu'à se donner la main pour faire changer un pareil état de choses. Nous sommes les plus forts en nombre et cependant nous n'avons presque pas d'influence parce que nous n'avons aucune organisation. On nous brise facilement parce que nous ne sommes pas unis. Unissons-nous donc et mettant de côté toutes ces mesquines nuances politiques, choisissons parmi nous, pour nous représenter, des hommes honnêtes dont les intérêts sont identiques aux nôtres et qui n'auront d'autres objets en vue que de conduire notre pays vers les brillantes destinées que la beauté et la fertilité de son sol et son admirable position géographique lui réservent.

République Irlandaise

Chicago, 8 juillet.—Un certain nombre d'Américains-irlandais influents, viennent de compléter l'organisation d'un corps qui sera connu sous le nom de "Association Irlandaise Américaine Républicaine." Le choix des officiers est déjà fait.

C'est l'intention des auteurs de ce projet de former un syndicat

agraire composé d'Irlandais influents et à l'aise, et d'envoyer des représentants au Canada, au Chili, au Pérou et au Mexique. Ce dernier pays, on le sait, est prêt à disposer de la Basse Californie ou autre partie du pays, et d'y établir une république américaine-irlandaise.

L'argent nécessaire aux améliorations sera obtenu sans intérêt ou au plus bas intérêt possible et remboursé par petits versements, comme des loyers. Cet argent servira à construire et équiper une marine, à organiser une armée, à développer les ressources du pays et à établir une république.

Si on obtenait une terre au Canada, on chercherait à coloniser 1,000,000 de fermiers irlandais et irlandais-américains. Ce nombre d'Irlandais, avec ceux actuellement au Canada et l'aide de l'élément canadien-français serait suffisant pour s'emparer du gouvernement du Canada et le convertir en république irlandaise-américaine canadienne-française. La seule objection à ce projet, croit-on, vient de la province d'Ontario. Cette objection pourrait cependant être vaincue en faisant passer la province d'Ontario dans l'Union Américaine. Cependant, si le gouvernement anglais nie aux Irlandais-canadiens le droit de gérer ainsi leurs propres affaires et leur déclare la guerre, la loi de neutralité entre l'Angleterre et les Etats-Unis n'empêchera pas d'envoyer des Irlandais des Etats-Unis au Canada.

Ottawa, 8 juillet.—Cette nouvelle a fort amusé les cercles officiels de cette ville. Un des principaux officiers disait hier : "Les promoteurs de ce projet n'auraient qu'à se rendre à Québec pour voir la mesure de fraternité qui existe entre les Canadiens-français et les Irlandais avant de mettre leurs idées à exécution. Le Canada peut disposer de 1 million 300,000 hommes dans le cas d'une attaque et il peut donner ainsi la soupe chaude à manger aux envahisseurs du pays."

Cette idée de république irlandaise n'est pas originale. On sait que les Féniens ont déjà essayé de la mettre en pratique au cours de leur fameuse incursion du Canada, il y a quelques années et que les chefs de la bande n'ont pas eu la peine de se rendre à Québec pour s'assurer des sentiments des Canadiens à leur égard.

Nous n'avons aucune objection à ce que les Irlandais forment une république au Chili, au Pérou ou au Mexique, mais tant qu'au Canada, si jamais il devient une république, nous prions ces messieurs de croire que ce sera une république canadienne.

Assemblée générale du Barreau au sujet du désaveu de la loi des Magistrats

La semaine dernière, disent les journaux de Montréal, avait lieu, au vestiaire des avocats, une assemblée du Barreau, pour considérer l'action du gouvernement fédéral en désavouant la loi concernant les magistrats de district, sous la présidence de P. H. Roy, syndic.

Un grand nombre d'avocats y assistaient.

M. L. O. David, M. P. P., prit la parole, faisant l'historique de la cour des Magistrats et en terminant exprima l'espoir que les gouvernements provincial et fédéral en viendraient à une entente pour soumettre la constitutionnalité de la loi des magistrats au Conseil Privé, afin de diminuer en autant que possible le tort que causait le désaveu aux justiciables et aux avocats.

MM. E. N. St. Jean et Crankshaw appuyés par MM. E. Beauset et W. Weir proposent alors qu'on prie le gouvernement provincial de s'aboucher avec les autorités fédérales pour suspendre la proclamation du désaveu en attendant que la question soit soumise au Conseil Privé pour décider de sa constitutionnalité.

M. H. B. Rainville explique alors que le gouvernement fédé-

ral ayant le droit de désavouer arbitrairement toute loi passée par les législatures provinciales pourrait bien répondre que, en supposant que cette loi serait déclarée constitutionnelle par le Conseil Privé, il userait quand même d'un droit à lui accordé par la constitution et qu'alors on n'en serait pas plus avancé. Il suggère alors que les autorités fédérales et locales s'entendent pour que les jugements rendus par la cour des Magistrats soient exécutés avant la proclamation du désaveu.

Après quelques remarques de la part de MM. Beauset, Cooke et Descarries, M. C. A. Geoffrion suggéra de nommer les membres du conseil du Barreau délégués auprès des autorités fédérales et provinciales, pour que ensemble on en vint à la décision la plus plus opportune dans les circonstances.

Cette motion fut adoptée à l'unanimité et l'assemblée s'ajourna.

Un nouveau cas Guibord

Sous ce titre, le Star du 5 juillet, dit La Vérité, annonce qu'un nommé P. L. Macdonell, employé comme traducteur par le conseil-de-ville de Montréal, vient de mourir dans des circonstances analogues à celles qui ont accompagné la mort du malheureux Guibord. Macdonell faisait partie de l'Institut canadien ; de plus, selon le Star, il est mort sans sacrement et a même refusé de voir le prêtre. "Avec le consentement du curé Sentenne, continue le journal anglais, le cadavre a été déposé dans le charnier du cimetière de Notre-Dame, en attendant la permission de l'archevêque de l'enterrer." Et le Star fait ensuite cette réflexion saugrenue : "On ne croit pas que cette permission soit refusée."

Le Star ignore, évidemment, que la législature de Québec a voté une loi, il y a quelques années, tout exprès pour empêcher la répétition du scandale Guibord. D'après cette législation, l'Eglise catholique ne peut plus être contrainte par les tribunaux à donner la sépulture religieuse, en terre bénite, aux personnes qui meurent en dehors de son sein.

Une des lois les plus importantes de la dernière session fédérale est celle qui a pour objet la protection du Canada contre les criminels étrangers dont il est depuis quelques années devenu le refuge.

D'après la nouvelle loi, les criminels fugitifs pourront dans plusieurs cas, être remis aux autorités judiciaires de leur pays.

Voici la liste des crimes que mentionne cette loi :

- 1o Meurtre, tentative ou complot de meurtre.
- 2o Homicide non prémédité;
- 3o Contrefaçon ou altération de monnaie, contrefaçon ou altération, ou mise en circulation de ce qui est contrefait, falsifié ou altéré.
- 5o Larcin.
- 6o Détournement.
- 7o Obtention d'argent, de valeurs ou de marchandises sous de faux prétextes.
- 8o Viol.
- 9o Enlèvement de personnes (abduction.)
- 10o Vol d'enfant.
- 11o Enlèvement de personne dans l'intention de le priver de quelque droit, (kidnapping.)
- 12o Effraction nocturne ou diurne dans une maison d'habitation ou dans un magasin.
- 13o Incendie.
- 14o Vol sur la personne avec violence.
- 15o Menaces par lettre ou autrement avec intention d'extorsion.
- 16o Parjure ou subornation de parjure, etc.

Cette loi s'appliquera à tous les crimes, qu'ils aient été commis avant ou après l'adoption de ce projet de loi dans un état étranger.

Un homme sans femme est comme un cheval sans bride. Ce dernier proverbe est fait pour plaire aux jeunes filles à marier.

Discours du juge Routhier au concert national du 25 juin

Suite et fin

III

Il y a dans le monde certaines existences qui semblent miraculeuses. Il y a des hommes qui ne sont pas nés viables et qui vivent : qui ont essuyé une maladie mortelle et que vous rencontrez tout florissants de santé.

Le même phénomène se rencontre dans la vie des nations, et la race canadienne-française est de celles dont l'existence semble miraculeuse.

Je vous l'ai montré dans son berceau ; elle n'était pas viable, et cependant elle vit. Avant même d'entrer dans l'adolescence, elle a été victime d'un catastrophe effroyable qui devait nécessairement causer sa mort, et cependant vous la voyez pleine de santé et de puissance ; c'est l'enfant du miracle.

Mais quels ont été les agents de ce miracle ? Quels ont été les principes de cette vie nationale que rien n'a pu éteindre ? Deux sentiments, deux amours, profonds, vivaces, irréductibles.—notre patriotisme et notre attachement à la foi.

Prenons garde, Messieurs, de ne laisser s'affaiblir en nous ces deux grands principes de vie nationale. Défions-nous de cette brillante incrédule moderne qui veut supprimer les frontières et les patries et qui menace d'entamer l'intégrité de notre foi. Combattons l'égoïsme et l'ambition, non-seulement des individus mais des partis politiques ; car ces deux passions ruinent le patriotisme.

Mé lions-nous surtout de cet esprit de querelle et de ces bas sentiments de jalousie et d'envie qui sèment la discorde dans les rangs de la nation. Car un peuple divisé est un peuple impuissant et condamné à la mort.

La plupart d'entre vous Messieurs, sont allés à New York, et ils ont admiré sans doute cette merveille de mécanique qu'on nomme le pont de Brooklyn.

Il y a là une masse énorme de pierre et de fer, dont le poids est presque incalculable, et qui est suspendue à plus de cent pieds de hauteur au-dessus d'un bras de mer, par de simple fils de fer.

Comment se fait-il donc que ces fils ténus et faibles puissent supporter ce gigantesque ouvrage ? C'est qu'ils se tiennent étroitement unis ensemble, et toutes ces faiblesses réunies constituent une force immense.

On ne saurait trouver une image plus frappante, et qui démontre mieux quelle force l'union peut communiquer aux être les plus faibles.

Soyons donc unis, Messieurs, puisque c'est le secret de la force des nations. Ayons des rivaux, des émules, qui excitent au travail et qui stimulent l'activité, mais n'ayons pas d'ennemis, non seulement parmi nos compatriotes de même race, mais aussi parmi nos concitoyens des autres origines qui partagent avec nous l'amour de la patrie commune.

Encourageons toutes les nobles ambitions, entretenons les aspirations généreuses : mais étouffons en nous toutes les jalousies de Cain, et pratiquons la vraie fraternité.

Pourquoi ne ferions-nous pas une seule nation de plusieurs races distinctes et parlant des langues différentes comme on fait un drapeau de plusieurs étoffes et de différentes couleurs ? Nous sommes plus légers que les anglais ! Eh ! bien, nous serons la soie du drapeau et ils en seront le satin ou le velours. Ils seront la couleur sombre qui est moins changeante, et nous serons la couleur claire qui change au soleil, je veux dire qui progresse sous l'effet de la lumière !

Ils prétendent appartenir à une race supérieure ; eh ! bien, tant mieux pour eux, et tant mieux pour la patrie ! Car pour être mieux doués que nous il faut qu'ils le soient étonnamment, et leur lustre rejaillira sur notre pays.

D'ailleurs nous sommes plus proches parents que nous n'en avons l'air, car ils descendent des anciens Normands et nous sommes des Normands modernes. Nos discussions le prouvent assez.

Nous ne nions ni leurs talents, ni leurs solides qualités, et nous reconnaissons même qu'ils sont plus sérieux que nous—si sérieux que nous sommes tentés parfois de les trouver ennuyeux : je dis tentés, mais nous résistons à la tentation. Enfin, nous les considérons comme des compatriotes, comme des frères, comme une force et une richesse pour la nation.

Mais nous prétendons aussi avoir nos qualités et nos vertus, et contribuer pour une large part à la prospérité et à la grandeur nationale. S'il y a par-ci par-là quelques Canadiens-français qui n'aiment pas les anglais—ce que ces derniers leur rendent au centuple—il ne faut pas oublier qu'ils aiment souvent les Anglais, ce qui facilite les rapprochements.

Rien donc ne devrait nous empêcher de vivre dans la paix et dans l'union. Il y a dans l'ancien *Jardin du Fort* un monument qui rappelle notre dualisme national et qui nous prêche éloquemment cette union des races. Sur le même obélisque de pierre sont gravés les noms de deux grands rivaux, qui furent deux grands hommes de guerre, et que la mort a réunis le même jour dans la même paix éternelle. Ces noms illustres—Montcalm et Wolfe—brillent aujourd'hui dans la même auréole de gloire comme ceux de deux frères d'armes et nous invitent à fraterniser.

Un autre dualisme propre à notre race, le dualisme, politico-religieux aura aussi à l'avenir son monument symbolique, que nous venons d'inaugurer. Cartier prenant possession de ce pays et y plantant une croix, et Brebeuf, illustre fils de Loyola, arrosant cette croix de son sang, c'est la patrie et la religion scellant un pacte sacré ! Ces deux noms glorieux, gravés sur le même bloc de granit, accolés dans le même mémorial d'honneur, c'est l'Eglise et l'Etat se tenant embrassés et marchant dans l'harmonie !

Cet idéal, nous l'avons en grande partie réalisé, Messieurs, et j'en admirais un touchant symbole à la Basilique dans l'imposante cérémonie de dimanche soir.

Le drapeau pontifical flottait au-dessus de la chaire, et touchait presque la tête du prédicateur, comme pour l'inspirer ; mais toute la chaire était enveloppée dans un drapeau anglais. Eh ! bien, messieurs, l'étendard d'Albion n'y paraissait pas du tout dépaycé, et semblait protéger comme un rempart la liberté de la prédication catholique.

IV

Encore un mot, et je finis. Outre l'esprit de querelle qu'il faudrait bannir à jamais, il y a chez notre race un autre esprit qu'il faudrait au moins corriger ; c'est l'esprit d'aventure.

Notre race est active, industrielle, et nous pouvons la comparer à la fourmi, sans faire un mauvais compliment à cette voisine économe de la cigale. Mais il y a des fourmis qui s'égarent, et si vous désirez savoir comment, écoutez ce proverbe arabe :

Les fourmis quand se perdent-elles ?
Lorsque Dieu leur donne des ailes ?

Eh bien, Messieurs, nous avons parmi nous un trop grand nombre de ces fourmis ailées, toujours prêtes à prendre leur vol, et à porter chez nos voisins le fruit de leur travail et de leur industrie.

Un des devoirs de la vertu, a dit saint Augustin, est de vivre dans la patrie et pour la patrie.

Ce n'est pas un reproche que je veux faire à nos frères émigrés ; car je sais qu'en allant se fixer aux Etats Unis le plus grand nombre n'ont obéi qu'à des nécessités impérieuses. Je sais de plus qu'ils ont conservé l'amour du pays natal et le culte de tout ce qui constitue notre nationalité.

Aussi sont-ils les bienvenus quand ils se joignent à nous dans la célébration de notre fête.

C'est un regret que j'exprime, et ce regret leur fait honneur, de les voir ajouter de nouvelles étoiles au drapeau étoilé !

C'est un conseil que je donne à ceux qui sont tentés d'en sortir. C'est une prière que je leur adresse de ne pas abandonner la patrie des ancêtres.

Car cette patrie a, comme les Etats-Unis, ses beautés et ses grandeurs. Si le présent appartient à nos riches voisins, l'avenir est à nous, Messieurs.

Sans doute notre pays progresse plus lentement. Mais étudiez donc les phénomènes de la nature et de l'histoire. Voyez donc ces grands arbres que nous appelons le chêne, l'érable et l'orme : comme ils croissent lentement ! mais aussi comme ils deviennent forts ! Comptez les siècles qu'il a fallu à Rome et à la France pour arriver à la grandeur ; mais aussi quelle puissance elles avaient acquise !

D'ailleurs, il en est des peuples d'élite comme des grands génies ; ils ont l'amour de l'idéal plutôt que des biens matériels. Les sommets les attirent. Ils se sentent au cœur des forces d'ascension, a dit cette énergique parole : *deposuit ascensionem Deus in corde hominis !*

Où notre race a l'amour de l'idéal. C'est pour des idées, plutôt que pour des intérêts qu'elle se passionne ; et c'est pourquoi je crois fermement à sa grandeur future.

Elle aime les sciences, les lettres, les arts, la poésie, l'éloquence. Elle a des aspirations élevées, rêvant de gloire et d'honneur plutôt que de fortune.

Elle aime la liberté, la vérité et la justice. Elle respecte les lois de la morale, et mène en même temps la vie dure des races fortes. Elle a le cœur chaud, loyal, généreux, héroïque ; et sur son front brillent des rayons d'aurore qui présagent un beau jour.

Enfin, elle aime tout ce qui constitue son foyer, sa patrie, ses autels. On peut lui extorquer son argent, à peu près impunément : mais elle ne se laissera jamais arracher ni ses croyances, ni ses affections, ni ses traditions, ni ses lois, ni ses instructions, ni sa belle langue française.

Elle a toujours su les défendre et elle les défendra toujours avec toute la tenacité qu'elle tient des vieux Normands.

On raconte qu'à la bataille de Salamine un frère du grand poète Eschyle se cramponna à l'abordage d'une galère persane, et les bras coupés par la hache, s'y rattacha avec ses dents.

Notre peuple a la même opiniâtreté énergie, et il l'a montrée lors de la conquête. Lorsqu'on lui eut coupé les deux bras par lesquels il se cramponnait au navire de la patrie, il le ressaisit avec ses dents, et il est aujourd'hui remonté à bord, non pas pour jeter à l'eau les autres races, mais pour prendre sa part dans le gouvernement du navire qui porte sa fortune, et pour le diriger vers les rives enchantées de l'avenir qu'il rêve.

Un autre désastre

Johnstown, dans l'état de New-York, vient d'être éprouvée comme son homonyme de la Pennsylvanie par l'inondation de la crique Cayadutta, sur laquelle ont été construits de grandes tanneries et plusieurs autres usines. La pluie qui est tombée par torrents pendant une demie journée, fit gonfler tellement la crique que les digues et moulins sur son parcours furent emportés en un clin-d'œil. Les débris allèrent heurter un pont de pierre sur lequel se trouvaient alors une cinquantaine de personnes et qui fut emporté comme un brin de paille. Les usines servant à produire la lumière électrique, ont aussi été emportées avec un grand nombre de maisons et ce qui est resté de la ville a été dans les ténèbres toute la nuit. Le pont de fer du N. Y. Central et une

longueur de voie de 500 pieds, ont été emportés. Deux autres ponts de fer (du chemin de fer Groversville et un grand nombre de ponts de bois ont été balayés. Les pertes de vie et de propriétés qui ne sont pas aussi grandes qu'en Pennsylvanie, sont cependant très considérables.

Johnstown est le siège du comté de Fulton, New-York, et est situé sur la voie du chemin de fer Fonda, Johnstown et Groversville.

Johnstown est situé sur le rive gauche de l'embranchement de la rivière Mohawk. C'est une ville manufacturière florissante, ayant une population de 7,000 âmes, et est à quatre milles de Fonda, située sur la rive nord de la rivière Mohawk et qu'on dit aussi avoir été inondée, et dans une position tout-à-fait dangereuse. De fait, la rivière Mohawk sur la rive sud et sur laquelle le rive se trouve le canal Delaware et Hudson inonde fréquemment.

Cependant depuis très longtemps on n'a pas entendu parler d'inondation semblable à celle qui vient d'avoir lieu.

Aiken et Tribes Hill ainsi qu'Amsterdam sont situées dans un rayon de quinze milles de Johnstown et toutes sur la rivière Mohawk. Il est donc probable que toutes trois ont eu plus ou moins de dommages par l'inondation. Le lieu de la catastrophe est à environ 50 milles au nord-ouest d'Albany.

Nouvelles d'Europe

Londres, 11 juillet.—Des dépêches de la côte ouest de l'Afrique annoncent que les cruautés les plus atroces ont été perpétrées dans un royaume de l'Intérieur. Un roi nègre étant mort, on le plaça dans une fosse assez grande pour dix personnes, on saisit neuf de ses plus jeunes femmes, on leur cassa les jambes et les bras, de façon à les empêcher de se mouvoir et on les coucha aux cotés du cadavre les laissant mourir de faim dans cette terrible situation ; quatre hommes stationnés autour de la fosse étaient chargés d'abattre aucune de ces malheureuses qui tenterait de se mouvoir. Elles ne sont mortes qu'au bout de cinq jours. Dans d'autres parties de la bourgade, on a aussi pratiqué des sacrifices humains ; de toutes parts on rencontre des hommes suspendus par les pieds aux arbres et se tordant dans les étreintes d'une indicible agonie.

M. Waddington, l'ambassadeur français a donné un banquet aux membres éminents de la colonie française de Londres. Dans le discours qu'il y a fait, il s'est déclaré contre le Boulangisme. Il a nié que le programme boulangiste avait son pendant en Amérique, parce que dans cette république, le président est élu, non pas par le suffrage universel, mais bien par des délégués élus par les différents Etats. Pratiquement parlant, en Amérique, il n'y avait pas d'armée sur pied et un coup d'état y était impossible. Le triomphe de Boulanger doit se terminer en désastre pour la France. Il ne croyait pas au succès du général et il recommanda à ses compatriotes de se rallier autour du président Carnot pour la défense de la république.

Paris, 13 juillet.—Le "Siècle" dit que les élections générales auront lieu au mois d'août et non en septembre comme on l'avait annoncé d'abord.

Rome, 12.—L'*Osservatore Romano* dit que si le Pape était forcé de s'exiler de Rome, il ne demanderait la souveraineté à aucune puissance, mais ne demanderait qu'une hospitalité temporaire, vu qu'il reviendra certainement à Rome.

Londres, 12.—Le correspondant du *Times* dit : L'Autriche, par le cardinal Galimberti, le nonce papal à Vienne, a obtenu du Pape qu'il restera à Rome pour ne pas embarrasser le gouvernement italien.

Diplômes d'enseignement

Voici les noms de ceux qui ont obtenu des diplômes pour l'enseignement du Bureau des Examineurs de St-Hyacinthe. Les examens ont été faits par le Révd J. A. Gravel, V. G., président, Révd P. Larochelle, MM. J. Nault et N. Gervais, Secrétaire.

ECOLE MODÈLE FRANÇAISE

Avec grande distinction : Delles Maria Emilie Coté et Joséphine Rappolt. Avec distinction : Delles Philomène Messier, Angéline Lapointe, Olympe Birs, Délima Hugron, Eliza Belhumeur, Victoria Dufort, Délima Paulhus et Delvina St-Jacques. D'une manière satisfaisante : MM. Roy et O. Lacouture ; Delles Geor-

gianna Hébert, M. Rose Boulais, Ida Thétreault, Malvina Hamel, Ida Deschamps, Amanda Bibaud, Emma Fautoux, Cordélia Authier, Amanda Moquin, Thais Gaboury, Clara Tétrault, Délima Cyr, M. Lse Breault, Ernestine Jacques, Parmélie Dulmaine, Emma Moison, Nellie Reilly, Malvina LaRoque, Amanda Tardif, Délima Rodeau, Antoinette Meunier, Alma Parent, Georgianna Jacques, Thais Chartier, Lucy McGuirek, Ernestine Coté, Alexandra Bélanger, M. Anne Marion, Philomène Gendreau, Parmélie Commeau, Opportune Gendreau, Régina Bouthillet, Lucie Valcourt et Emilda Valecourt.

ECOLE MODÈLE ANGLAISE

Avec grande distinction : Delle Joséphine Rappolt.

Avec distinction : Delle Nellie Reilly.

D'une manière satisfaisante : Delles Lucy McGuirek, A. McGuire, McCormick, Maria E. Coté, Régina Bouthillet, Emma Moison, Ida Thétreault, Antoinette Meunier, Olympe Birs, Eliza Belhumeur, Délima Cyr, Emma Fautoux, Parmélie Commeau, Ida Deschamps, Amanda Moquin, Alexandra Bélanger et Ernestine Coté.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAISE

Delles Laura Coiteux, Adèle Surprenant, Emma Langelier, Célanie Lemay, Angéline Bonin, Eugénie Raymond, Sophie Caron, Délima Noisieux, Albina Lasonde, Céline Lasonde, Philomène Lemay, Alida Archambault, M. Lse Malo, Odile Duval, Alice Giroux, Délima Bernier, Arzélia Desbiens, Louise Hébert, Cordélia Lajeunesse, Joséphine Dufort, Mélanie Houle, Zéphirine St-Onge, Rosanna Laflamme, Corinne Brodeur, Louise Mailloux, Rosanna Lacroix, Alida Phaneuf, Emilienne Gauvin, Marie Bouneau, Adélaïde Duff, Hermine Bangle, Alexandra Provençal, Geneviève Lafleur, Emérande Vincent.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAISE

Delles Bessie Bradford, Victoria Dufort, Helen Griffith, M. Lse Langlois, Emilienne Gauvin, Philomène Messier et Angéline Lapointe.

Courses à St-Hyacinthe

Nous publions cette semaine un rapport complet des courses qui ont eu lieu en cette ville, mardi et mercredi dernier au rond Laframboise, rapport que nous n'avons pu nous procurer plus tôt.

Les officiers étaient : président, O. Desmarais ; secrétaire, J. Morin, N. P. ; directeurs, J. B. Flibotte, Jos Laperle et Jos Leduc.

MM. Mérii Ménard, Hector Morin, O. Lacombe, L. A. Fournier et A. Roy, ont agi comme juges.

M. Octave Lambert, président du club de Montnach, était aussi présent.

Les détails de la course des chevaux qui n'ont pas payé d'entrée dans les 3 minutes, ni dans aucune classe plus haute, sont les suivants :

"Roderick", J C Boyce, Farnham : 77 5. "Butcher girl", S T Gougeon, Montréal : 111. "La Mouche grise", A Parent, St-Hugues : 443. "Mousse", P Chicoine, Verchères : 534. "Flay girl", A Plessis, St-Guillaume : 357. "Grey Star", J Laperle, St-Hyacinthe : 222. "Sir George", H Marchessault, St-Hyacinthe : 666.

Course des 3 minutes.—"Princesse" D Jolicœur, St-Aimé : 222. "Yamaska boy", Jos Flibotte, St-Hyacinthe : 111. "Red bird", Jos Laperle, St-Hyacinthe : 333.

Course des chevaux de voitures.—"Pitro", H Marchessault, St-Hyacinthe : 515. "Dexter", J Flibotte, St-Hyacinthe : 121. "Commis voyageur", T Dalpé, St-Hyacinthe : 234. "Fancy boy", M Desjardins, St-Simon : 443. "Jessie", J Vigneux, St-Césaire : 352.

DEUXIEME JOUR

Course des chevaux de 5 ans.—"Jack", H Phaneuf, St-Judes : 435. "Thomas", Ls Tétrault, Verchères : 543. "Lazy girl", J. Leduc, St-Hyacinthe : 111. "Safe", D Guevremont, St-Cyrille : 354. "Hironnelle", D. Giguère, St-Aimé : 222.

Courses des 2.40.—"Cultivateur", W Chagnon, Ste-Théodosie : 1211. "Canada", P Charron, St-Denis : 312. "Yamaska boy", J Flibotte, St-Hyacinthe : 2. Le cheval de M. Flibotte s'étant blessé pendant la première course, n'a pu continuer.

Course des chevaux battus.—"Princesse", D Jolicœur, St-Aimé : 111. "Mouche grise", A Paquet, St-Hugues : 322. "Grey Star", J Laperle, St-Hyacinthe : 233.

Course Ouverte.—"Ben Morel", C. Dufort, St Antoine : 111. "Butcher girl", S T Gougeon, Montréal : 233. "Black Prince", Jos Lachapelle, St-Hyacinthe : 322.

ÇA ET LA

La nomination de l'honorable M. Lynch, comme juge de la Cour Supérieure, signifie ici que le parti tory à Québec prend la fuite devant le gouvernement de l'hon. M. Mercier.

M. Chapleau a dit à un reporter aujourd'hui, qu'il fait tout son possible pour obtenir le portefeuille des chemins de fer et canaux. Il est puissamment aidé de ses amis et espère réussir.

Le Mail de Toronto dit que sir John a donné l'assurance aux chefs du parti orangiste que le parlement fédéral passera à la prochaine session un bill incorporant leur société.

L'honorable M. Mercier est en pourparlers avec sir John Thompson afin de référer la loi des magistrats de districts au Conseil Privé, pour décider de sa constitutionnalité.

Encore une nouvelle matière explosible, d'invention anglaise, fabriquée avec la paille.

La nouvelle poudre ne produit pas de fumée, ne s'enflamme pas, ne se gâte pas ni ne s'échauffe. Elle a moins de recul que la poudre noire et sa force est plus grande.

Les ordres de la milice générale contiennent une proclamation de la nomination du lieutenant-colonel d'Orsonnens, commandant de l'Ecole Royale d'Infanterie de St-Jean, comme sous-adjutant-général du district militaire No. 6, en remplacement de Lamontagne, décédé.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil de détacher de la paroisse de St-Damase, les Nos 316, 319, 339, 350 et 409 dans le rang de Corbin, formant un total de 1338 arpents de terre, pour les annexer à la paroisse de Saint Michel de Rougemont.

La requête envoyée au gouvernement impérial pas l'entremise du bureau du gouverneur général demandant le désaveu du bill des Jésuites a été renvoyée à Ottawa; le gouvernement de Sa Majesté dit qu'il ne peut intervenir, vu que la question est sous le contrôle exclusif du gouvernement canadien.

Les citoyens de Lachine sont à organiser une démonstration qui aura lieu le 5 août, à l'occasion du deux centième anniversaire du massacre de 1689. Les cinq nations s'étaient unies pour venger la boucherie des Sénécas par le Marquis de Denonville, avaient ravagé le pays durant toute l'année 1688 et avaient fait tomber sous le couteau et le tomahawk plus de deux cents colons. Ce drame s'était terminé par le massacre de Lachine dans la nuit du 5 août 1689, alors que 1200 guerriers débarquèrent sur l'île de Montréal pendant une orage de grêle. A un signal donné, les hommes, les femmes et les enfants furent arrachés de leurs lits et massacrés avec une cruauté atroce. La démonstration consistera en un service religieux à l'église, dans l'avant-midi, et une séance historique pendant la soirée.

Un drame épouvantable a eu lieu samedi dernier dans une ferme située à quatre milles au nord-est de Palouse City (Etat de Washington).

Un riche fermier très considéré dans la région, R. D. Johnson, âgé de cinquante ans, a tué sa femme, son fils âgé de quatorze ans, et sa fille âgée de sept ans. Le meurtrier s'est ensuite brûlé la cervelle. Par suite de la situation isolée de la ferme, le drame n'a été connu que lundi matin.

D'après un billet laissé par Johnson, il est évident que ce drame terrible a encore été causé par la folie en matière religieuse. En effet, Johnson dit dans ce bil-

let qu'il avait hâte de quitter ce monde de perdition pour s'en aller au ciel avec toute sa famille. Il ajoute qu'il a d'abord empoisonné sa femme et ses enfants avec de la strichnine; mais que, ne pouvant supporter la vue de leurs souffrances, il les a achevés ensuite à coups de revolver.

Nouvelles des Etats-Unis.

FALL RIVER
Le Globe et le News de cette ville ont publié samedi dernier des articles de fond dans lesquels ils demandent la disparition des sociétés nationales, afin de ne faire qu'un peuple, l'assimilation ni plus ni moins. Les citoyens naturalisés sont blessés dans leurs droits et leurs sentiments par ces insultes à bout portant. Le Herald a publié lundi, en réponse à ces deux articles, une correspondance d'un compatriote de cette ville, qui met à leur place ces deux journaux fanatiques en ce qui concerne la nationalité.

—Un nommé St-Pierre a perdu trois doigts dans une machinerie de moulin, mardi dernier.

—La bataille entre Sullivan et Kilrain a causé un grand émoi en cette ville. Il était facile de voir que le champion avait les sympathies des sept huitièmes de la population.

BRANDON, VI.
Le train du Central Vermont venant de Boston a été culbuté par un accident dans le voisinage de ce village. Il y avait 250 personnes sur le train et c'est comme un miracle que nulle d'elles ne se soit fait tuer. Cependant un grand nombre ont été blessés.

ROCHESTER, N. Y.
Un nommé John Kelly a été pendu à Rochester, pour le meurtre d'un nommé O'Shea, l'année dernière.

Le condamné à mort en montant sur l'échafaud fit un discours de dix minutes, dans lequel il annonça aux spectateurs qu'il partait pour le ciel. Il ajouta qu'il regrettait que les récoltes fussent mauvaises et dit au bourreau de se hâter, "tu es trop lent" dit-il.

La trappe s'ouvrit et le misérable était pendu. Un flot de sang jaillit à travers le fatal vêtement et pendant vingt minutes, le pendu se débattit faisant jaillir le sang jusque sur les spectateurs. Une horrible blessure se voyait à la gorge.

LAWRENCE, Mass.
Un très grand nombre des Canadiens-français de Lawrence sont décidés de se rapatrier. Ce qui prouve que le mouvement est sérieux c'est que ceux qui sont à la tête sont des gens instruits, jouissant d'une grande influence et sans lesquels il serait inutile de tenter l'entreprise. Les choses sont tellement avancées que dans peu de temps des délégués partiront pour choisir l'emplacement du nouveau canton qu'on se propose d'ouvrir. Une compagnie est déjà formée qui construira des scieries et établira d'autres industries dans le voisinage, ce qui permettra au colon de trouver de l'emploi lucratif tout en défrichant son lot. C'est la seule méthode pratique de procéder.

SPENCER, Mass.
Un vol sacrilège a eu lieu dans l'église de Notre-Dame du Rosaire. Des voleurs se sont introduits par effraction dans l'église, ont brisé la porte du tabernacle, enlevé le ciboire et profané les saintes espèces en les piétinant sur le plancher. Le ciboire sans son couvercle et le calice brisé ont été trouvés le matin dans la rue. D'après ces détails, le vol n'aurait pas été le motif de ce sacrilège.

—Mineau, l'industriel de Louiseville qui a fui du Canada, après des détournements de fonds considérables, a été arrêté ici samedi dernier, le 13 courant.

NEW-YORK
Le Catholic News a reçu le câblegramme suivant de son correspondant de Rome :

Rome, juillet 10.
Le roi Léopold de Belgique, en vue de la réunion du congrès catholique en août, à Luzerne (Suisse) pour la suppression de l'esclavage en Afrique, a proposé comme meilleur moyen d'abattre l'esclavage, de construire des chemins de fer à travers le nouveau Congo.

On dit que M. C. P. Huntington a offert \$500,000.
Le Pape et le roi sont contents de voir que les capitalistes américains prennent de l'intérêt dans ces travaux.

MANVILLE, R. I.
M. le curé Baehand et L. P. Demers de Woonsocket, sont partis pour un voyage en Europe.

HOLYOKE, Mass.
Une banque canadienne vient d'être établie dans cette ville. Le personnel des officiers est comme suit : Président, Didace Ste-Marie; vice-président, Daniel Proulx; secrétaire-trésorier, Pierre Bonvouloir.

Directeurs: A. F. Gingras, Et. Landry, J. N. Proulx, A. F. Richard, D. Marcell, Ant. Perrault, J. J. Laporte, N. Béliveau, J. Beauchemin, J. G. Proulx, O. Z. E. Charest et J. A. Potvin.

NOUVELLES DU CANADA

SOREL
Le Révd P. Lydch, C. S. C., du collège de cette ville, a été nommé directeur du nouveau collège de St-Guillaume d'Upton. Les Sorélois regrettent beaucoup son départ.

SHEFFORD
Un M. Coiteux a découvert sur sa propriété de la montagne une veine d'un minerai quelconque, qui ressemble beaucoup à l'or. Cette veine qui n'est qu'à trois pieds de la surface du roc; va en élargissant à mesure que l'on pénètre plus avant. Le propriétaire n'a pas encore fait analyser le produit de sa trouvaille minéralogique.

Est-ce bien de l'or? Ce serait à souhaiter pour le propriétaire d'abord et le comté ensuite.

MASKINONGÉ
M. le curé Louis-Edouard Bois est décédé mardi de la semaine dernière. En outre de ses vertus sacerdotales, le défunt était un historien, un antiquaire et un collectionneur infatigable. Shea et Parkman lui sont redevables de renseignements précieux dont ils ont orné leurs propres ouvrages. Toute la paroisse ressent vivement la perte de ce vénérable et savant prêtre.

ST-CYPRIEN DE NAPIERREVILLE
M. A. Blondin, de St-Hyacinthe, a entrepris l'installation d'un appareil de chauffage pour notre église.

SWEETSBURG
On dit que M. Duffy, avocat, sera le candidat national dans le comté de Brome, à l'élection rendue nécessaire par l'élevation de l'hon. M. Lynch à la magistrature.

M. Duffy, dit la Patrie, est excessivement populaire dans ce comté, où il s'est toujours montré un partisan ardent du gouvernement Mercier et a courageusement travaillé à son triomphe.

Nos amis de Brome ne pourraient faire un meilleur choix.

HUNTINGDON
Un cultivateur a été poursuivi pour avoir mis de l'eau dans du lait qu'il destinait à la fromagerie, et par arrangement il lui en a coûté \$25 et les frais.

QUÉBEC
Une dépêche reçue de Rome, à l'hôtel du Parlement, annonce l'élevation de M. le curé Labelle à la dignité de protonotaire apostolique ad instar.

Le St-Père, en lui conférant cette dignité, a voulu le récompenser des services éminents qu'il a rendus à la grande cause de la colonisation.

MONTREAL
Le comité de police vient de décider qu'à l'avenir, personne ne pourra jouer de l'orgue de barbarie, du violon ou autres musiques, ou chanter dans les rues avant 9 hrs de l'avant-midi et après 8 hrs de l'après-midi, encore faudra-t-il pour cela, avoir une licence annuelle qui coûtera \$25.
—On dit que M. L. O. David a l'intention de poursuivre le fameux Dr Davidson et tous les journaux qui l'ont accusé d'avoir dit que si l'agitation anti-jésuitique continuait, les Canadiens-français arboreraient le drapeau tricolore.

Le Révd P. Whelan a accepté le Dr Hurlbert comme champion des anti-jésuites pour prouver si possible la doctrine attribuée aux Jésuites, que "la fin justifie les moyens."

Il a invité son adversaire à le rencontrer au collège des Jésuites à Montréal, le 29, pour choisir un cinquième arbitre.

—M. J. A. Larivé, professeur de philosophie au collège de Rimouski, est arrivé en cette ville pour entrer dans la Compagnie de Jésus.

ST-JEAN
Dimanche, le 7 juillet, à 4 hrs de l'après-midi, M. le coroner Pelletier a tenu une enquête sur le corps d'un enfant inconnu âgé de deux à trois mois, qui était mort la veille dans des circonstances extraordinaires.

Il appert par les témoignages, que le samedi matin vers 4 hrs et demie, M. Dandurand, fils, sortant pour aller traire ses vaches, trouva cet enfant encore vivant sur le bord du fossé à environ 50 pieds de sa maison. L'enfant portait un riche manteau et une bonnette de dentelle, comme on en met aux enfants pour les porter au baptême, et reposait sur une vieille bougrine d'étoffe du pays. A ses côtés avait été déposée une pile de linge, flanelle et coton, bien net et bien plié. Sur sa poitrine était placée une tétarelle à moitié remplie de lait, et portant la souscription frappée sur le verre: C. H. Binks, Montréal. L'enfant, transporté à la demeure de M. Dandurand, mourut à 9½ heures de l'avant-midi, après avoir été baptisé sous condition. Dans quel bat et par qui cet enfant a été déposé là, aucune preuve ne l'a démontré au jury, qui a rendu un verdict en conséquence. Il y a un mystère qui ne s'éclaircira jamais. Mais au nom de la justice et de l'humanité, il serait à souhaiter que les auteurs de ce lâche abandon et peut-être de ce crime fussent punis comme ils le méritent.

HALIFAX, N. E.
On raconte un drame affreux qui s'est passé durant un incendie qui a dévoré le magasin et la résidence de M. Ph. G. Byrd, de Chezzetcook-Est.

Lorsque l'incendie éclata, il était nuit. Tout le monde dormait dans la maison. M. Byrd et sa femme furent les premiers éveillés par la chaleur suffoquante et la fumée des flammes qui avaient déjà troué le plancher de leur chambre à coucher. M. Byrd courut dehors chercher une échelle; sa femme monta à l'étage supérieur avertir la servante, et laissa ses trois enfants profondément endormis dans leurs lits, pensant avoir le temps de revenir avant que le danger ne fut trop éminent.

A son retour, le feu avait déjà envahi une partie de la chambre. Les pauvres petits criaient, se lamentaient dans un état de frayeur indicible. Leur mère les prit dans ses bras et se précipita bravement vers une fenêtre, courant sur le plancher brûlant. Mais la fumée la suffoqua; elle sentit ses forces l'abandonner, un des enfants, bébé de trois ans, lui échappa et tomba à travers un des trous ouverts par le feu dans l'ardent brasier au-dessous. Le pauvre, dans sa chute, s'accrocha à une pièce de bois, appela sa mère à deux reprises. Hélas! il n'y avait pas de puissance humaine capable de le sauver dans l'horrible position où il se trouvait. Il resta là, suspendu, jusqu'à ce que les flammes eussent brûlé ses petits bras.

Quand on l'a retrouvé plus tard dans les décombres, il ne restait plus que le tronc calciné; les bras, les jambes et la tête avaient été entièrement réduits en cendres.

On dit qu'un autre des enfants a aussi péri dans les flammes. Mme Byrd s'est grièvement brûlé les bras et les membres inférieurs dans son héroïque sauvetage. Son désespoir fait mal à voir. On a eu beaucoup de difficulté à la sauver elle-même.

BOLTON
Les propriétés minières, les usines et fonderies de cuivre et de soufre de la compagnie Huntington, à Bolton et Sutton, ont été vendues par adjudication publique, à Londres, Angleterre, le 4. Ces mines et usines sont restées inexploitées depuis plusieurs années, et il est à souhaiter qu'elles soient acquises par des capitalistes qui recommenceront les travaux.

MAGOG
La paroisse de St-Elie d'Orford, qui vient d'être érigée civilement par proclamation, comprend un territoire de 32,600 acres.

NOUVELLES DU DISTRICT (De nos Correspondants.)

ST CESAIRE
La foudre est tombée sur la résidence de M. Jos. Beauchemin pendant l'orage de samedi dernier et a endommagé les murs en plusieurs endroits.

—L'autopsie du corps de M. l'abbé J. A. Provençal a été faite par les docteurs Guertin et Bernard de St-Césaire; le cœur du défunt a été remis aux révérendes Sœurs de la Présentation de St-Césaire, qui ont obtenu la faveur de le conserver comme un précieux souvenir du vénérable fondateur de leur couvent à St-Césaire.

ACTON VALE
MM. G. Deslardes et Moise Ménard ont été élus commissaires d'écoles pour le village en remplacement de M. Alfred St-Amour et M. Pierre Guertin. Pour la paroisse St-André, M. Joseph St-Germain a été réélu et M. Octavien Delorme a été nommé en remplacement de M. F. X. Beauregard.

ST SIMON
Il y a eu contestation ici pour nos élections de commissaires d'écoles. L'arrondissement No. 1 a élu M. Fabien Fournier par une majorité de 107 sur son concurrent M. G. Birtz.

Dans l'arrondissement No 2 M. Abraham Collette a remporté la victoire sur M. Alex Cadorette, avec une majorité de 107 contre 36.

ST LIBOIRE
Lundi, lorsqu'un convoi de passagers du Grand Tronc se rendant à Montréal, traversait l'espace entre le pont St-Edouard et la gare St-Liboire, l'un des passagers entendit une détonation et un missile que l'on croit être une balle, passa à travers la vitre de l'une des fenêtres du char entre deux passagers et sortit par la fenêtre ouverte du côté opposé. On suppose que c'est un coup de fusil qui aura été tiré par un imprudent en chassant dans les taillis épais qui bordent la voie à cet endroit.

EN VILLE.

Le Consul Américain—La population de cette ville apprendra sans doute avec plaisir le départ de l'honorable juge Mitchell. Depuis trois ans que ce monsieur réside parmi nous, il a su gagner l'estime et le respect, non-seulement de ses nationaux, mais encore de tous les Canadiens qui ont eu des relations avec lui. Il sera remplacé au consulat de cette ville par un monsieur Thomas H. Moore.

Nos concitoyens américains sont à préparer une démonstration à l'occasion de son départ. Ceux de nos nationaux de ses amis qui voudraient y participer peuvent s'adresser soit à M. W. R. James ou à M. F. Bartels, agent d'assurance.

Piano—Ne pas oublier que le tirage du piano mis à la ralle par les Dames du Précieux Sang, aura lieu lundi, le 22 courant, au monastère. Toutes les personnes qui se sentiront disposées à participer à une

bonne œuvre, tout en acquérant la chance de gagner un bel instrument, devront s'empresser de prendre immédiatement leurs billets.

Pour l'Ouest—Elie Perreault, ouvrier tanneur de cette ville, est parti du 1er avril dernier avec une somme de \$400 pour aller s'établir à Terrebonne, comté de Polk dans le Minnesota, où réside depuis huit ans son frère Louis Perreault. Son épouse n'a reçu aucune nouvelle depuis ce temps, quoiqu'il lui ait promis de lui écrire aussitôt après son arrivée. Nos confrères du Canadien de St-Paul et du Progrès de Minneapolis sont priés, au nom de la pauvre épouse désolée, de reproduire et de prier leurs lecteurs de nous donner des nouvelles du dit Elie Perreault.

Visite—L'honorable W. Laurier était hier en cette ville l'hôte du Dr St-Germain.

Une morsure de singe—Parmi les bêtes plus ou moins sauvages de la ménagerie ambulante de Le Royer qui a passé une partie de la semaine dernière en cette ville, se trouvait un gros singe que son gardien voulait faire passer pour un modèle de douceur et de gentillesse. Or pour ce faire, il invitait les petits garçons à s'approcher de lui sans crainte et à venir lui donner la main. Il arriva que la bête impatientée, prit la main de l'un d'eux, non pas avec sa patte mais avec ses dents et lui fit au doigt une telle morsure que l'amputation fut jugée nécessaire. Le père de l'enfant fit arrêter Le Royer qui eut à laisser la ville avec une brèche de \$54 dans ses recettes.

Le pain—La plus part des boulangers vendent aujourd'hui le pain à 14 cts.

Pompe—Mardi, sur la place du marché, a eu lieu l'essai, au moyen de la magnifique pompe du département du feu, de boyaux neufs achetés à Montréal. M. Berthiaume, l'ingénieur leur a fait subir une pression d'au-delà de 200 lbs de vapeur. L'eau montait par-dessus la coupole de l'hôtel de ville. Une seule rupture a eu lieu dans l'un de ces boyaux. M. Berthiaume dit qu'avec une pression de 200 lbs, il peut enfoncer une porte de 2 pouces d'épaisseur à cent pieds de distance. Avec une machine d'une telle puissance et des sapeurs diligents comme sont les nôtres, les citoyens n'ont guères à redouter les incendies.

Il est rumeur—Qu'un mariage fashionable sera bientôt célébré dans les hautes sphères sociales de notre ville. Plusieurs vieux célibataires endurcis se regardent en se demandant in petto: "Serait-ce moi?"
On dit—Que la Philharmonique doit prendre part au grand concours musical qui doit avoir lieu à Halifax vers la fin du mois prochain, en même temps que la grande démonstration dont on parle tant dans les journaux. C'est bien messieurs. Sic itur ad astra.

Revenu—M. J. P. Larivé de St-Hilaire et ci-devant marchand de cette ville est revenu se fixer à St-Hyacinthe.

Courses—Il y avait beaucoup de monde aux courses de St-Césaire. Plusieurs amateurs de notre ville y assistaient.

Bains—On dit que des bains publics et une autre grande bâtisse pour les embarcations, seront bientôt en voie de construction par le club nautique. A quand l'école de natation recommandée par notre concitoyen, le Capt Webb?

Accident—L'un des jeunes enfants de M. Archambault qui était à jouer dans la nouvelle station de police, est tombé du haut de l'un des étages supérieurs jusque dans la cave, sans se faire d'autre mal que quelques égratignures.

Musique—La Philharmonique a contracté un engagement pour aller tous les samedi soir faire de la musique à l'hôtel Iroquois à St-Hilaire.

Retour—D'après une communication qui nous arrive de Paris, (France), nous sommes porté à croire que notre distingué concitoyen, M. Louis Côté, sera de retour au milieu de nous vers la fin du mois d'août prochain. Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé s'est de beaucoup améliorée.

A Highgate—L'excursion au Parc Missisquoi aura lieu mardi, le 30 juillet courant, sur la voie du Pacifique Canadien et du Vermont Central. Le prix est fixé à \$1. Enfants, moitié prix.

La Société Philharmonique est retenue pour ce voyage.

Nous espérons qu'un très grand nombre de personnes prendront part à cette excursion qui sera des plus charmantes.

Nous donnerons dans un prochain numéro les heures des trains. Le retour à St-Hyacinthe sera vers 7 heures; départ du Parc vers 5 heures, ce qui assure un passage prompt.

Il y aura jeux et amusements variés.

Conseil-de-ville—Pas de séance vendredi dernier, faute de quorum.

Vente considérable—Tel qu'annoncé dans les journaux, la vente des meubles et immeubles de la société des créanciers par M. Isidore Fréchette faisant affaires sous le nom et raison de James Aird & Cie., a eu lieu mardi de cette semaine. Cette vente a produit le résultat suivant:

Lot No 1. La manufacture de chaussures a été adjugée à Mme I. Fréchette, pour la somme de \$16,700.
 No 2. Boutique de machineries à M. L. P. Morin, pour \$1,000.
 No 3. Résidence privée, à M. J. A. Gâté, pour \$2,075.
 No 4. Cottage No 1, à M. Jos. Lussier, pour \$1,035.
 No 5. Cottage No 2, à M. Jos. Lussier, pour \$1,015.
 No 6. Quai et hangar, à M. Jos. Lussier, pour \$450.
 Stock en voie de fabrication, à Mme I. Fréchette, pour 503 cts dans la \$.
 Stock non manufacturé, à M. O. Rochette.
 Chaussures fines, à M. L. A. Guertin, pour 71 cts dans la \$.
 Fournitures de bureau, à M. H. T. Chailfoux, pour \$250.
 Part d'engin, à M. H. T. Chailfoux, pour \$160.
 Dettes de livres, à M. E. A. Whitehead, pour 31 cts dans la \$.
 Machines, moulins à bardeaux etc., etc., à Mme I. Fréchette, pour 37 cts dans la \$.

Mariages.

A Lewiston, Me., le 11 courant, par le R. P. Duchaussoy, M. Napoléon Martel, de cette ville, à Delle Amanda Couturier, de Lewiston.

Décès.

A St-Ephrem d'Upton, le 6 courant, Dame Rosalie Langelier, épouse de M. Em. Brunelle, à l'âge de 71 ans et après 51 ans de vie conjugale.

En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 7 semaines, Marie-Alice-Antoinette, enfant de M. Elie Bourgeois.

En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 9 mois et 13 jours, Joseph-George-Thomas, enfant de M. Calixte Lorange.

NOTES SPÉCIALES.

Si vous voulez que vos chemises, collets et poignets soient lavés et repassés avec soin, adressez-vous à la Buanderie Notre-Dame. A. Coté, propriétaire.

Ne commandez nulle part un habillement avant d'avoir vu l'assortiment de Tweeds de O. G. CLEMENT, 109 Rue Cascades.

Les familles qui envoient leur linge à la Buanderie Notre-Dame au lieu de faire faire le lavage à la maison économisent 20 par cent. à 12 80.

Grand marché—Si vous aimez à payer bon marché pour un habillement de qualité supérieure, fait dans le goût le plus nouveau, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Habillments—Pour un habillement fait dans les derniers goûts, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Les personnes qui ont besoin d'ouvrier en peinture, décoration, tapisserie, etc. feront bien de s'adresser à MM. Coderre et Beauvois, 10 rue William.

Les familles qui tiennent à avoir du beau linge, font faire leur lavage à la Buanderie Notre-Dame. A. Coté, propriétaire.

Quinze Mille Dollars EN CHAUSSURES !

SACRIFICES ENORMES ! DEUX MAGASINS CONSIDÉRABLES !

L'immense stock de chaussures de la Manufacture de J. Aird & Co., a été vendu à M. L. A. Guertin, marchand de chaussures, à 71 cts dans la \$, et est maintenant installé dans ses deux vastes magasins. Place du marché.

Magasin No 1.—Coin de la rue Cascades et St-François.

Magasin No 2.—Coin de la rue St-Antoine et St-François (Bloc Bernard.)

Tout est marqué pour être vendu à 75 cts dans la \$.

Le public apprendra avec plaisir cette importante nouvelle, qui va nécessairement faire une révolution terrible dans le commerce de chaussures de cette ville.

Tout le monde voudra profiter des avantages offerts, et gagner au delà de

40 par cent.

L'assortiment est des plus variés et comprend ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures dans toutes les lignes.

Jamais stock aussi considérable n'a encore été offert en détail au public.

Tous sont invités à aller le visiter aux magasins de

L. A. GUERTIN, ST-HYACINTHE.

N. B.—Jusqu'à nouvel ordre, ces magasins seront fermés à 6 hrs P. M., tous les mardis et jeudis.

DEMANDEZ

LA
 de London, Ont.
L. G. LALIME
 Seul agent pour le district de St Hyacinthe.
ST-HYACINTHE.

A VENDRE

Salle de Billard
SALON DE TOILETTE,
BOUTIQUE DE BARBIER
et MAGASIN DE TABAC.

Le soussigné, abandonnant les affaires a décidé de vendre en bloc son établissement tel que détaillé plus haut. On donnera des conditions avantageuses à l'acheteur. S'adresser à

F. CHARLAND
 128 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Chaussures Fines

Toujours à l'Ancienne Place

122



Batisse Pagnuelo
 122
 RUE CASCADES.

L. N. LUSSIER & Cie.

Viennent de recevoir un immense assortiment de

Chaussures Fines
DES ETATS-UNIS.

M. Lussier est allé lui-même choisir à Boston et New-York les formes les plus nouvelles et les plus élégantes.

Bottines, Souliers et Pantouffles pour Dames, jeunes filles et enfants. Bottines, Congress et Souliers en veau et kid français pour hommes et jeunes gens. Aussi valises et sacs de voyage.

Le tout aux plus bas prix.

Pour un habillement fait au dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement

Hardes Faites, Tweeds,

Serges Anglaises, Françaises et Canadiennes

Habillments sur mesure dans les derniers styles. COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux que n'importe où et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,
 Marchand-Tailleur,
 Coin des rues Cascades et Mondor,
 St-Hyacinthe.

Recueil d'Indulgences

Confréries, Prières choisies, Exercices de piété, etc.

Comprenant : Apostolat de la Prière.—Le Rosaire.—Le Scapulaire.—Tiers-Ordre de St-François.—Chemin de la Croix, etc.

PRIX - - 10 Cts

CHEZ L. A. CHOQUET & FRÈRE
 ST-HYACINTHE.

Les Modes Françaises Illustrées.—Parait tous les samedis.—650, Rue Notre-Dame, Montréal
abonnement : \$2.50 par an.

JOSEPH LEDUC

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau

Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE

(Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture.

J. H. MORIN

A. BLONDIN,

Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE, QUE.

G. V. Morin

ORFEVRE - BIJOUTIER,

(CI-DEVANT DE ST-PIE)

No 47, rue St-François

ST. HYACINTHE.

Fait une spécialité des Réparations

de Montres, Horloges,

Bijoux et tous ouvrages dans la

ligne d'orfèverie.

Tout ouvrage garanti.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

HARDES FAITES,

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.



BRODEUR & FRÈRE

PLOMBIERS, COUVREURS.

No. 44, Rue des Cascades.

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ,

POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR,	EPICERIES,	MARCHANDISES
GRAINS,	PROVISIONS,	SECHES,
SON,	THÉS, SUCRES,	TAPIS EN LAINE,
GRU,	MELASSES,	TAPESTRY,
MOULEE,	GRAISSE.	COTONS et
Etc., Etc.	Etc., Etc.	INDIENNES à la livre
		Etc., Etc.

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GRQS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

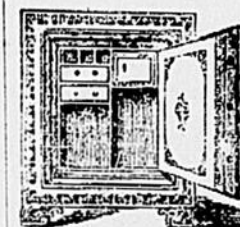
Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160:

JOSEPH BRODEUR

Coffres-forts de Kimball

Décisions judiciaires concernant les avocats



(SAFES)

A L'ÉPREUVE DU FEU
et des VOLEURS.

Les meilleurs et les plus beaux dans la Puissance.

A 25 o/o meilleur marché que toute autre manufacture.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.

A. DENIS,

Agent pour St-Hyacinthe.

Lettres et Numéros

EN PORCELAINE

DE TOUTE GRANDEUR

Depris 1 pouce à 14 pouces

Les Enseignes et Numéros en lettre en aillés sont les plus durables et ne sont pas affectés par le froid ou la chaleur.

Pour les prix, s'adresser à l'agence pour St. Hyacinthe au bureau de la Tribune.

M. J. A. Chagnon, avocat de Marieville, vient de terminer une collection complète des décisions judiciaires de nos tribunaux et des tribunaux étrangers concernant messieurs les avocats. Texte français et anglais.

Ceux d'entre les membres du Barreau qui désirent avoir leur copie d'affaires inscrite sur le couvert de l'ouvrage, voudront bien envoyer à l'auteur l'humble somme de \$2.00, et ils auront droit en outre à un exemplaire du livre.

Tirage limité : prix de l'exemplaire 75 centimes.

Pour souscriptions, etc., jusqu'à nouvel avis, s'adresser à

J. A. CHAGNON, Avocat, Marieville

GODFREY GRISÉ UPTON, QUE.

MOULIN A FARINE

MOULIN A CARDER

FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude.

19-8

E. LAMARCHE

Horloger & Bijoutier
116 RUE CASCADES
Place du Marohé.—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE
MONTRES

De Manufacture Américaine et Suisse.
HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Argenteries des meilleures
Maisons Américaines.
Réparations faites avec soin et promptitude
TOUT OUVRAGE GARANTI.
SPÉCIALITÉ: Lunettes en Or, Argent,
Nikel et Acier.

Engins et Bouilloires

DE
E. LEONARD & Sons
Depuis 3 forces jusqu'à 100.
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Conditions de paiement faciles.

SPÉCIALITÉ—d'Engins et Bouilloires
pour Fromageries, Imprimeries, Facto-
ries, etc.
N. B.—On peut voir un des Engins ci-
dessus en opération à l'Imprimerie de "LA
TRIBUNE."

T. ROBITAILLE,
Marchand-Tailleur,
RUE CASCADES,
(Vis-à-vis la Banque St-Hyacinthe.)

Reçoit directement d'Elboul (France),
les Marchandises pour habillements et par-
dessus.
ENTREZ LES VOIR.

Dr. Aug. Mathieu,
MEDECIN,
No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux)
ST-HYACINTHE.
Pratique à la ville et à la campagne.
15 c.

**LA SEULE LIGNE
DIRECTE POUR LA FRANCE.**
Compagnie Centrale Transatlantique,
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui
sont d'une grande vitesse, partiront tous
les samedis de New-York pour le Havre de
la jete No. 2 de la Rivière du Nord, au
pied de la rue Morton.
Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe
au Havre ou à Paris y compris chemins de
fer ou autrement, au gré des voyageurs.
Pour informations ou Billets de passage
ou le transport des marchandises,
S'adresser à M. A. CONNELL,
No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe

TEINTURERIE
ANGLO — AMERICAINE
DE MONTREAL

VETEMENTS DE TOUTES SORTES
nettoyés, teints et réparés avec soin.
ROBES DE DAMES nettoyées ou tein-
tes sans être défilées.
PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES—
réparées et teintes dans n'importe quelle
couleur.
EFFETS DE MAISON, tels que Tois
de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc
teints dans les couleurs la plus à la mode.
A. DENIS,
Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal
aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours
F.X. BERTRAND
MACHINISTE
ET FONDEUR
ST-HYACINTHE, QUE.

Manufacturier d'Engins à Vapeur, Mouve-
ments de Moulins de toutes sortes,
Moues à l'eau sur un nouveau modèle.
Moulins à Bardcaux d'après une nouvelle
Patente Etc., Etc., Etc.

COMMERCE

MARCHE DE ST. HYACINTHE

Pore frais, par lb.....	0 08 à 0 10
Lard salé ".....	0 10 à 0 12
Bœuf ".....	0 05 à 0 10
Lard, par 100 lbs.....	6 00 à 8 00
Bœuf ".....	4 00 à 8 00
Mouton, par quartier.....	0 50 à 1 00
Veau ".....	0 75 à 1 00
Dindes, par couple.....	1 50 à 2 00
Oies ".....	0 00 à 0 00
Poules ".....	0 40 à 0 60
Poulets ".....	0 30 à 0 40
Canards ".....	0 50 à 0 75
Pignons ".....	0 00 à 0 50
Perdrix ".....	0 00 à 0 00
Oufs frais par doz.....	0 10 à 0 13
Beurre en tinette, par lb.....	0 18 à 0 20
Beurre frais ".....	0 20 à 0 20
Saindoux, par lb.....	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.....	0 08 à 0 10
Sirop, par gallon.....	0 80 à 0 00
Miel, par lb.....	0 10 à 0 12
Oignons, par minot.....	0 90 à 1 00
Fèves ".....	3 00 à 0 00
Patates ".....	0 40 à 0 50
Choux, pièce.....	0 03 à 0 08
Melons.....	0 00 à 0 00
Tabac, par lb.....	0 10 à 0 15
Céleri, la doz.....	0 15 à 0 20
Foin, par 100 bottes.....	5 00 à 7 00
Paille ".....	2 00 à 2 50
Bois franc et sec, la corde.....	4 00 à 5 00
Pommes, au quart.....	2 50 à 4 00
" quart de minot.....	0 25 à 0 30
Peaux de vache, par livre.....	0 04 à 0 05
" de mouton.....	0 40 à 0 50
" de veaux.....	0 60 à 0 70
Laine brute, par lb.....	0 30 à 0 35
" filée ".....	0 65 à 0 75

BOITES D'ALARME

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine.
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc.
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désaulniers.
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

La Banque Molson

120 Rue Cascades,
BLOC PAGNUELO,
ST-HYACINTHE.
GEO. CREBASSA,
Gérant.

Clément Rouleau
COMMERÇANT DE
Grains, Farines, Moulee, Son,
GRU, ETC.,

O H A R B O N ,
HUILE DE CHARBON
(EN GROS)
Aussi: Cotons à Fromage et
tous articles nécessaires aux Fro-
magers.

5 Rue Laframboise
ST-HYACINTHE.
On paie le plus haut prix pour
Grains de toutes sortes.

BASILE MASSÉ
Meublier et Bourreur
21 et 23 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.
CONSTAMMENT EN HAINS

Meubles de Toutes Sortes
De quantité supérieure et les plus
à la mode.

Meubles faits sur Commande
RÉPARATIONS FAITES PROMP-
TEMENT

CERCUEILS
Cercueils de toutes dimensions
toujours en mains et faits à ordre
PRIX MODÉRÉS
15 5 89

L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,
Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux,
St. Hyacinthe.
Dentiers de toutes sortes faits sur com-
mande. Prix modérés.

J. RAICHE
Notaire, et Agent Collecteur
ACTON VALE, P. Q.
Et agent pour la vente de plusieurs magni-
fiques propriétés dans St. Théodore e.
Wickam.
"Argent à prêter sur hypothèques."
i. a. c.

**Bulletins reçus par la presse
concernant l'apparence
des récoltes dans diffé-
rentes parties du
Canada**

Toronto, 11 juillet.—Les nou-
velles reçues des récoltes de toutes
les parties de la province
d'Ontario, et de quelques endroits
de l'Ouest de la province de Qué-
bec prouvant que le blé d'automne
donnera un rendement au-des-
sus de la moyenne. Le blé du
printemps, l'orge et les avoines
auront un rendement moyen. Les
pois sont un peu au-dessous de
la moyenne et les fruits presque
complètement manqués.

Sherbrooke.—Les cultivateurs
sont heureux de constater que la
récolte de foin dépassera la moy-
enne. La fenaison est commencée
dans quelques localités. Les
fèves, les pois, les navets, etc,
sont dans un état satisfaisant,
quant à la qualité et à la quantité.
Les produits des jardins, y com-
pris les petits fruits, sont aussi
plus abondants que d'habitude.
Les patates seules causent des
inquiétudes. Dans certaines loca-
lités on s'attend qu'elles seront
pourries.

Richmond.—Le foin, le grain et
les patates sont en bon état, excep-
té dans les terres basses. Les pom-
mes, les prunes et les petits fruits
sont pauvres. Les froids et les
grands vents du commencement de
juin ont détruit les fleurs.

Sorel, P.Q.—La récolte de foin
cette année sera peu abondante et
non de la moyenne. Les autres
récoltes comme les patates, les
maïs et les pois promettent bien.
Le sarrasin paraît beau, le blé
aussi, l'orge assez bien, les avoi-
nes fortes et de bons champs. Les
récoltes dans les campagnes dans
le voisinage immédiat d'ici sont
bien avancées. Le temps froid et
les gelées que nous avons eues au
commencement de la saison ont
fait quelque dommage, mais le
temps chaud et les fortes pluies
que nous avons eue récemment
aideront beaucoup à procurer des
récoltes abondantes.

Ottawa.—Les récoltes dans les
comtés de Carleton, Prescott,
Russell et Ottawa sont actuelle-
ment dans un état florissant.
Cependant on craint que si le
temps humide actuel n'est pas
suivi de sécheresse et de chaleur,
les récoltes de grain en souffriront,
et cela sera dû à la croissan-
ce trop rapide du grain, à la
pesanteur de ce dernier et à la
faiblesse de la paille. Dans les
comtés de Carleton, Prescott et
Russell, les récoltes d'orge, de
sarrasin et d'avoine promettent
un rendement phénoménal. Le
blé d'automne a beaucoup souffert
des pluies continuelles. Cepen-
dant on espère que la plus grande
partie sera sauvée, s'il y a de la
chaleur. Les patates, cette année,
sont ce qu'on a vu de plus beau
il y a bien des années. La récolte
de foin, bien que légère dans plu-
sieurs endroits, sera cependant
un peu plus que la moyenne,
parce que le beau temps, à l'épo-
que de la fenaison, a permis aux
cultivateurs de sauver leurs récol-
tes presque en entier.

Winnipeg.—De bonne et rafraî-
chissantes ondées sont tombées
hier dans tout le Manitoba et le
Nord-Ouest. Dans quelques en-
droits, il est tombé de fortes
pluies.
L'apparence des récoltes est
beaucoup meilleure depuis la se-
maine dernière, et dans quelques
endroits on s'attend à un rende-
ment complet de blé.

Morrisburg, Ont.—Les fortes
pluies ont causé des dommages
considérables au grain dans les
terres basses; cependant, malgré
tous les racontars contraires, une
visite faite par quelqu'un dans
toute la province l'a persuadé que
la récolte de foin sera au-dessus
de la moyenne.
Le blé d'automne est excessi-
vement bon dans le voisinage
d'ici. Les patates dans les terres
hautes ont bonne apparence, mais
dans les terres basses c'est tout le
contraire. Elle sont trop mouil-
lées.

**Décisions judiciaires concernant
les journaux**

1. Toute personne qui retire réguliè-
rement un journal du bureau de poste qu'il
ait souscrit ou non, que ce journal soit
adressé à son nom ou à celui d'un autre,
est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un jour-
nal est tenue de payer tous les arrérages
qu'elle doit sur l'abonnement; autrement
l'éditeur peut continuer à le lui envoyer
jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas,
l'abonné est tenu de donner en outre, le
prix de l'abonnement jusqu'au moment
du paiement, qu'elle ait retiré ou non le
journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour
abonnement, dans le district où le journal
se publie, lors même qu'il demeurerait à
des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait
de refuser de retirer un journal du bureau
de poste, ou de changer de résidence et de
laisser accumuler les numéros à l'ancienne
adresse constitue une présomption et une
preuve "prima facie" d'intention de fraude

J. A. CHAGNON
AVOCAT,
STE-MARIE de MONNOIR, Que



IMPRIMERIE
— DE —

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES
Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE
A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS
DE TOUTES SORTES

En Noir et en Couleurs
Circulaires,
Programmes,

Affiches,
Mémoires, Mémoires, Mémoires,

Entetes de Compte,
Livres,

Pamphlets,
Lettres funéraires,

Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale sera donnée aux
commandes reçues par la poste.

LA TRIBUNE, journal hebdomadaire,
est publiée et imprimée par A. DENIS,
Bureau de publication et Imprimerie: 114
Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Méle.
St-Hyacinthe.....	A.M. 4 07	A.M. 10 25	A.M. 7 39	P.M. 6 45	P.M. 4 40
St-Madeline.....	4 07	10 40	7 59	6 45	5 13
St-Hilaire.....	4 49	10 53	8 15	7 10	5 35
Belœil.....	5 40	11 56	8 19	7 13	5 40
St-Lambert.....	5 40	11 25	8 55	7 45	6 45
Montréal.....	6 00	11 45	9 15	8 05	7 10

ALLANT A RICHMOND.

	Méle.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal.....	A.M. 6 45	A.M. 8 00	P.M. 3 15	P.M. 2 10	P.M. 10 15
St-Lambert.....	7 20	8 20	3 35	2 30	10 40
Belœil.....	8 08	8 47	4 09	3 13	11 17
St-Hilaire.....	8 15	8 50	4 13	3 16	11 23
St-Madeline.....	8 36	9 04	4 25	3 28	11 37
St-Hyacinthe.....	9 23	9 13	4 40	3 45	11 57

**LE PACIFIC CANADIEN,—
(South Eastern.)**

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains lais-
sent St-Hyacinthe comme suit :

8.50 A. M. Train express venant de
Sorel, Drummondville et St-Guillaume, ar-
rivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant
connection à West-Farnham pour Stan-
bridge, Marieville et les trains de jour pour
Boston, Springfield et tous les endroits de
la Nouvelle-Angleterre.

4.50 P. M. Train Méle venant de
Drummondville, Sorel et St-Guillaume, ar-
rivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant con-
nection avec les trains pour Boston, Spring-
field et tous les endroits de la Nouvelle-
Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean
et Stanbridge.

6.35 P. M. Train Express venant de
Montréal, faisant à 5.10, connection à Farn-
ham avec les trains venant de Boston,
Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel
et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train Méle venant de
Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant
connection à Farnham avec les trains de
Springfield, Boston et tous les endroits de
la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à
1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON,
Surintendant-Général.

L. E. BACHAND
Libraire - Importateur
ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT
DE
Tapisseries Nouvelles
DANS TOUS LES PRIX

PATRONS ET COULEURS VARIÉS.
Livres Classiques, de Littérature, de Piété
et pour distribution de prix.
Papeterie, Imagerie, Articles de Pantai-
sie, Objets de Piété, Fourniture de Classe
et de Bureaux, Moules, Cadres, Chro-
m. s, Etc., etc, etc

MANUEL

Inspecteurs Municipaux
Et des Gardiens d'Enclos Publics
En rapport avec le Code Civil et la
JURISPRUDENCE, contenant de plus
L'ANNEE MUNICIPALE
Ou ce qui doit être fait dans les 12 mois
de l'année.—Texte du C. M. tel qu'amendé,
Par J. A. CHAGNON, Avocat
MARIEVILLE, Que
PRIX : 50 CENTIMS.

**LA COMPAGNIE
D'EAU MINERALE
DE ST-HYACINTHE**

MANUFACTURIERS DE
**SODAS,
GINGER ALE,
GINGER BIÈRE,
CIDRE CHAMPAGNE,**
Propriétaire du célèbre

Philudor!

M. F. LAJOIE, ci-devant employé de M.
Ledoux, est le gérant de la manufacture et
invite le public en général à venir lui ren-
dre une visite.
COIN DES RUES

Mondor et Cascades
St-Hyacinthe, Que.